

Méditations sur le livre de Néhémie

H. Rossier

1912

Table des matières

Introduction

Chapitre 1 — Mission de Néhémie

Chapitres 2 à 7 — État civil du peuple

Chapitre 2 — Néhémie part pour Jérusalem et inspecte les lieux

Chapitre 3 — La muraille

Chapitre 4 — Obstacles au-dehors

Chapitre 5 — Obstacles au-dedans

Chapitre 6 — Attaques personnelles

Chapitre 7 — Ordre de la maison, gouvernement de la ville et registre généalogique

Chapitres 8 à 10 — État religieux du peuple

Chapitre 8 — Le livre de la loi et la fête des Tabernacles

Chapitre 9 — Humiliation, séparation, confession

Chapitre 10 — Renouveau de l'alliance

Chapitre 11 — Jérusalem repeuplée

Chapitre 12 — La dédicace de la muraille

Chapitre 13 — L'énergie individuelle de la foi

Introduction

Le livre de Néhémie, fils de Hacalia, ne fait pas suite immédiatement à celui d'Esdras. Il commence à la vingtième année d'Artaxerxès (Longue-Main), c'est-à-dire treize ans après l'arrivée d'Esdras à Jérusalem (cf. Esdr. 7, 7), arrivée qui eut pour résultat les événements relatés dans les chapitres 7 à 10 de son livre. Durant ces treize années, les « réchappés » étaient tombés dans l'opprobre et dans une grande misère. Il est vrai que le temple était rebâti, mais, dans une ville sans défense, ces misérables réchappés étaient constamment en danger de succomber sous les attaques de leurs ennemis, et la maison de Dieu, objet de leur sollicitude, d'être saccagée de nouveau.

Le récit de Néhémie embrasse une période d'environ douze ans. Il traite d'un autre sujet et il a, par conséquent, une autre portée que celui d'Esdras. Nous avons vu dans ce dernier^[1] l'autel rétabli sur son emplacement, les fondements du temple posés, la maison elle-même édifiée, et tout ce travail suivi de la purification du peuple, quant à ses alliances profanes. L'objet de ce livre est donc le culte du peuple de Dieu et l'état moral qui doit l'accompagner. De son côté, le livre de Néhémie nous entretient de la restauration des

murailles, des portes et des habitations de Jérusalem. Si donc Esdras nous présente la restauration de Juda et de Benjamin au point de vue religieux, Néhémie nous en parle au point de vue civil, et nous considérerons, au cours de ces méditations, la portée que cette restauration a pour nous-mêmes.

Nous ne voyons pas ici, comme au livre d'Esdras, un Zorobabel et un Jéshua, un gouverneur de race royale et un souverain sacrificateur, placés à la tête du peuple pour le conduire, ni des prophètes pour le réveiller, ni même un scribe de race sacerdotale, comme Esdras, envoyé pour le rappeler à la loi de Moïse et le purifier. Sans doute, ce scribe lui-même a, de la part du roi, la haute main sur le pouvoir civil, mais uniquement en vertu de la confiance que son caractère moral inspire (7, 25) ; et s'il a le droit d'exercer cette autorité, ce n'est pas elle qu'il recherche. Toute son attention, tout son zèle, se tournent vers l'état spirituel du peuple, dont la maison de Dieu est devenue le centre.

Néhémie n'est pas un homme de rang, ni d'autorité ; comme nous venons de le dire, il n'a été investi de ses fonctions qu'en vertu de la confiance qu'il inspire au roi, dont il est grand échanson. C'est en vertu de cette confiance, mais sous la haute main de Dieu qui dirige toutes choses, même les sentiments des hommes, que le roi donne à Néhémie sa mission et lui accorde le titre de Thirshatha, c'est-à-dire de gouverneur.

Le caractère du peuple était, comme nous l'avons vu dans le livre d'Esdras, celui d'un résidu selon Dieu. Ensuite, après une période de découragement, vint son réveil, enfin sa restauration morale par le moyen des Écritures. Néhémie nous présente un tableau différent. De toute manière, l'état du peuple est très abaissé, qu'il soit moral ou extérieur ; aussi, devant cette misère, l'opposition de l'ennemi est en apparence insurmontable, d'autant plus que ses ruses sont multiples. La grâce de Dieu seule pouvait remédier à ces choses, mais il fallait que les instruments qu'Il emploierait fussent armés de patience, de persévérance et d'énergie. Tels sont précisément les caractères manifestés par Néhémie.

Mais abordons, sans autre préambule, l'étude de ce livre.

Chapitre 1 — Mission de Néhémie

Néhémie se trouvait à Suse, à la cour de ce même Artaxerxès, roi de Perse, qui avait protégé Esdras, lorsqu'il remonta de Babylone à Jérusalem. C'est à Suse qu'il reçut de l'un de ses frères et de quelques hommes venus avec lui de Juda, des nouvelles concernant les « réchappés » domiciliés dans la « province » au-delà du fleuve (c'est-à-dire dans la terre d'Israël) avec des détails sur la condition misérable de la ville sainte. Ce qu'il apprend de la misère et de l'opprobre du peuple, des ruines de la ville aux murailles détruites, le remplit d'une affliction profonde. Après avoir été restauré, ce faible résidu était continuellement menacé de devenir la proie d'ennemis conjurés pour l'anéantir. Il n'avait encore, et cela par sa propre faute, rien établi de durable. Qu'avaient donc fait les hommes de Juda, depuis tant d'années écoulées ? Leur énergie, un instant réveillée pour se purifier du mal, manquait maintenant pour s'en garantir. Et qu'advviendrait-il ensuite ? Esdras avait pressenti que la reconstruction des murailles de Jérusalem devait être la suite nécessaire à l'édification du temple, si le peuple continuait à marcher dans l'esprit du réveil (Esdr. 9, 9) ; mais tel n'avait pas été le cas. De longues années s'étaient écoulées sans aucun événement qui marquât l'activité ou l'énergie ; rien, sinon la misère et l'opprobre grandissants.

Lorsqu'il entend ces choses, Néhémie, comme Esdras, comme tous les hommes de Dieu dans les jours de ruine, s'humilie profondément : « Je m'assis et je pleurai ; et je menai deuil plusieurs jours, et je jeûnai, et je priai le Dieu des cieux » (v. 4) ; non pas toutefois comme Esdras (chap. 9), pour un péché positif, mais à cause

de la misère que le peuple avait occasionnée par son manque de persévérance et de confiance en Dieu. Néhémie commence par reconnaître la fidélité de Dieu envers ceux qui lui obéissent, puis il confesse les péchés d'Israël contre Dieu, sans en exclure en aucune manière ses propres péchés et ceux de la maison de son père, et leur désobéissance commune à Sa Parole (v. 5-7). Mais Dieu, s'Il avait fait des menaces et les avait accomplies, selon ce qu'Il avait dit à Moïse (Deut. 28, 64), avait aussi fait des promesses, au cas où Son peuple reviendrait à l'obéissance, en disant qu'Il le rassemblerait et le réintégrerait. Cela avait eu lieu (Deut. 30, 1-6), et Néhémie plaide alors la cause du peuple restauré : ils étaient maintenant serviteurs de l'Éternel. Celui-ci les désavouerait-Il ? Impossible. Lui aussi, Néhémie, était serviteur de l'Éternel. Comment Dieu n'écouterait-Il pas ? Néhémie identifie le peuple avec lui-même dans le service, ayant la conscience d'avoir à continuer l'œuvre ; il en a l'ardent désir, sachant être en communion avec la volonté de Dieu, du moment qu'Il a restauré ces réchappés de Son peuple. Mais en même temps, et c'est ce que l'on trouve, au milieu de la ruine du peuple, chez tous les hommes de foi, Zorobabel, Esdras, Daniel et autres, Néhémie ne cherche pas à se soustraire au joug des nations, car ce serait ne pas tenir compte devant Dieu de l'infidélité du peuple. Il demande seulement à l'Éternel de lui faire « trouver miséricorde devant *cet homme* » (v. 11). C'est ainsi qu'il nomme le roi quand il parle à Dieu, car qu'est-il autre chose, en effet, pour le Souverain qui façonne le cœur des plus élevés et des plus puissants, de manière à leur faire accomplir Ses desseins ? Quand il se trouve devant le roi, Néhémie change de langage et l'honore comme il convient (2, 3), mais, devant Dieu, il donne honneur et puissance à Lui seul.

Chapitres 2 à 7 — État civil du peuple

Chapitre 2 — Néhémie part pour Jérusalem et inspecte les lieux

Au mois de Nisan (qui était le premier mois, le même que le mois d'Abib où la pâque était célébrée, et qui fit partie, avec le neuvième mois de Kislev, de la vingtième année d'Artaxerxès), Néhémie donna le vin au roi, en sa qualité d'échanson. Sa prière (1, 11) fut exaucée, après qu'il eut « mené deuil plusieurs jours », c'est-à-dire quatre mois environ. Le jeûne et la tristesse avaient laissé leurs traces sur son visage ; or il n'était pas permis de se présenter devant le roi avec un visage triste (Dan. 1, 10) ; mais Dieu se servit de ce fait même pour mettre dans la bouche du roi les paroles qui devaient fournir occasion à la requête de Néhémie. De tels miracles, en réponse à nos prières, font partie des circonstances journalières de notre vie chrétienne, si bien qu'à peine y prenons-nous garde. En considérant les choses de près, tout est miracle dans les voies de Dieu envers nous. Il détourne certains dangers, nous procure certaines rencontres, en empêche d'autres, nous fournit des occasions, nous barre certains chemins ; en un mot, Sa main est partout à l'œuvre pour accomplir Ses voies de grâce envers le fidèle ou par son moyen. Il en fut ainsi de Néhémie : « Cela n'est rien que de la tristesse de cœur », lui dit le roi. Néhémie, tout tremblant, ne voyant peut-être pas encore l'exaucement désiré, présente sa requête, mais non pas sans prier de nouveau mentalement le Dieu des cieux^[2] pour qu'elle corresponde à Ses pensées. Alors il aborde immédiatement le sujet des ruines de la ville et de ses portes : « Pourquoi mon visage ne serait-il pas triste, quand la ville, le lieu des sépulcres de mes pères, est dévastée, et que ses portes sont consumées par le feu ? » (v. 3). Puis il demande à être envoyé en Juda pour bâtir Jérusalem. « Quand reviendras-tu ? » lui dit le roi. Néhémie lui « fixa un temps », probablement douze ans (voyez 2, 1 et 13, 6).

Remarquons ici une différence importante entre Esdras et Néhémie, mais qui cependant ne jette aucun blâme sur le second de ces hommes de Dieu. Chez le premier, la foi seule est en activité : Il a « honte de demander au roi des forces et de la cavalerie pour l'aider en chemin contre l'ennemi » (Esdr. 8, 22). Néhémie,

au contraire, se fait recommander à la protection des gouverneurs d'au-delà du fleuve et ne s'oppose point à ce que le roi le fasse escorter par les chefs de l'armée et des cavaliers (2, 7, 9). Il reconnaît l'appui de la puissance protectrice dont il est serviteur, non pas que la foi lui manque, mais, dans ces temps de misère, elle ne se montre pas avec la même simplicité. Lorsque le temple fut terminé, il ne s'agissait plus pour Esdras que de porter des dons à la maison de l'Éternel. Plus le trésor qui lui était confié était important, plus il fallait montrer au monde que la foi s'en remettait à Dieu pour garder ce qui Lui appartenait. Rien de pareil n'avait lieu chez Néhémie ; il ne s'agissait ici ni de dons, ni de trésors, ni même de sauvegarder quelques fidèles confiés à sa responsabilité. Néhémie était seul ; sa mission ne devait commencer qu'à son arrivée à Jérusalem. Jusque-là il devait reconnaître et accepter sa dépendance du pouvoir gentil. Ce n'était qu'alors qu'il aurait à montrer son amour pour l'œuvre de Dieu et sa persévérance pour la poursuivre à travers toutes les difficultés, dues à l'extrême faiblesse du peuple et à la force de ses ennemis. Dès ce moment-là, nous verrons ces qualités se manifester chez lui, et dans le cours du récit.

Arrivé dans la province de Judée, Néhémie se trouve en contact avec les chefs hostiles au peuple de Dieu, Sanballat et Tobija. Le nom des ennemis avait changé (cf. Esdr. 5, 6), l'inimitié restait. De même aujourd'hui, le monde reste, sous d'autres noms, le même monde qui crucifia le Christ il y a vingt siècles. Ces ennemis « furent très mécontents de ce qu'un homme fût venu pour chercher le bien des fils d'Israël » (v. 10).

À Jérusalem, terme de son voyage, Néhémie tient d'abord à prendre, de lui-même, connaissance de l'étendue du mal. Il était arrivé en Judée avec les chefs et les cavaliers du roi de Perse, mais, quand il s'agit de l'œuvre, il ne garde que « la bête qu'il montait », c'est-à-dire ses propres ressources et ne dépend en rien de celles que le monde pourrait lui offrir. C'est là que sa *foi* se manifeste. Jérusalem était sans défense contre l'ennemi, et sa ruine telle, qu'elle n'offrait pas même un chemin où pût passer la monture de Néhémie (v. 13, 14). C'était donc bien l'endroit où la foi était appelée à se montrer. Lorsque Dieu nous a confié une œuvre, nous n'avons à prendre conseil que de Lui et nous ne dépendons, comme Néhémie, ni du monde, ni même « des sacrificateurs, ou des nobles, ou des chefs » (v. 16) ; principe très important pour tous ceux que le Seigneur envoie. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance du mal en détail, et seul sous le regard de Dieu, que Néhémie, convaincu de sa mission, peut exhorter le peuple à l'activité pour remédier à la ruine.

Aux versets 17 et 18, il leur présente trois motifs pour les engager à « venir et à bâtir la muraille de Jérusalem ». Le premier, la ruine et la misère extrêmes dans lesquelles eux-mêmes et la ville se trouvaient. Le second, la grâce de Dieu qui l'avait encouragé : « La main de mon Dieu a été bonne sur moi ». Le troisième, les paroles du roi et son secours, ordonnés eux-mêmes de Dieu, comme il le dit au verset 8 : « Selon que la bonne main de mon Dieu était sur moi ». On voit, par ces paroles, que Néhémie était de la race spirituelle d'Esdras. Il comptait sur Dieu qui répondait pleinement en grâce à sa confiance (voyez Esdr. 7, 6, 9, 28 ; 8, 22, 31). Néhémie pouvait, comme plus tard le Seigneur, « rendre témoignage de ce qu'il avait vu » (Jean 3, 11). Mais au lieu de rencontrer, comme le Sauveur, des gens qui ne reçoivent pas son témoignage, il trouve, pour l'encourager, des cœurs poussés par leur besoin et le sentiment de leur abaissement, et il a la joie d'entendre de leur bouche ces paroles : « Levons-nous et bâtissons ». Et, nous est-il dit, « ils fortifièrent leurs mains pour bien faire ». Ainsi, tout avait été préparé de Dieu : l'instrument, et les cœurs pour accepter ses encouragements et ses exhortations.

Les ennemis, Sanballat, Tobija, et Guéshem se moquent de ce résidu insignifiant et le méprisent. Comment pourraient-ils supposer, eux qui ne connaissent pas Dieu, que des êtres craintifs et sans force puissent accomplir une œuvre jugée impossible par l'esprit humain ? Mais ils ne se bornent pas à cela et cherchent à intimider ceux qui sont maintenant décidés à se mettre résolument à l'œuvre : « Voulez-vous vous révolter

contre le roi ? » s'écrient-ils ; mais rien n'émeut Néhémie. Il répond : « Le Dieu des cieux, lui, nous fera prospérer, et nous, ses serviteurs, nous nous lèverons et nous bâtirons ; mais vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni souvenir à Jérusalem ». C'est le même principe qui caractérise le peuple, en Esdras 4, 3. En effet, qu'il s'agisse de bâtir la maison, ou d'édifier les murailles de la ville, ce principe ne change pas. *Le peuple de Dieu ne peut en aucune manière s'associer au monde pour faire l'œuvre de Dieu, sous quelque forme qu'elle se présente.*

Un des caractères dominants du livre de Néhémie est que la séparation de ce qui n'était pas juif y est soigneusement affirmée et maintenue, en dépit des principes relâchés de quelques-uns. « Vous n'avez ni part, ni droit, ni souvenir à Jérusalem », est confirmé par la conduite subséquente du peuple, et si ses chefs manquent de conscience à cet égard, ils sont repris et rendus honteux devant tous (voyez 9, 2 ; 10, 30 ; 13, 1, 3, 28, 30).

Chapitre 3 — La muraille

Avant de considérer ce chapitre en détail, disons quelques mots sur ce que signifie *pour nous* l'édification de la *muraille*, de même que nous avons cherché, au livre d'Esdras, quel était le sens typique de la reconstruction du *temple*.

C'est une haute vocation, pour le chrétien, de travailler à l'édification de l'Assemblée, d'apporter des matériaux à la maison de Dieu, et de bâtir sur le fondement qui est Christ (1 Cor. 3, 10-16) ; mais il a encore un autre devoir, le relèvement des murailles de la ville sainte.

Les murailles sont à la fois une séparation d'avec les gens du dehors et une défense contre les attaques de l'ennemi. Elles entourent et enferment la cité et servent à la constituer comme ensemble. Elle forme ainsi une unité administrative, ayant ses lois, ses coutumes, son gouvernement propre, se suffisant à elle-même, séparée d'éléments étrangers, et garantie de tout mélange. À Jérusalem, les murailles enserraient en même temps le peuple de Dieu et défendaient le sanctuaire.

Les murailles sont aussi, comme nous venons de le dire, un moyen de défense ; elles repoussent les assauts de l'ennemi, et servent à la sécurité des habitants de la ville et de ses citoyens. Si nous appliquons cette description aux circonstances actuelles, nous en voyons aisément l'importance. La cité de Dieu, Son habitation, l'Assemblée, est ruinée par notre faute, et devenue invisible aux yeux des hommes. Devons-nous l'abandonner à cet état de destruction ? En aucune manière. — Si nous avons l'intelligence d'un Néhémie, nous comprendrons qu'il est urgent de grouper ensemble les citoyens de la cité céleste, de travailler à leur unité visible, *alors même que nous savons parfaitement que cette unité n'existe plus que dans les conseils de Dieu.* Si Néhémie avait voulu attendre que tous les habitants de Jérusalem dispersés dans la Perse, la Médie et la province de Babylone, eussent réintégré leur domicile, pour entreprendre la construction de la muraille, sa mission aurait été vaine et son activité sans emploi. Une fois la cité enclose, Dieu, comme nous le verrons, ne la laissa pas déserte, et Son Esprit sut réveiller le zèle qui, en quelque faible mesure, vint combler le vide produit par les absents. — Nous comprendrons encore qu'en présence de l'assaut, livré par le monde sous la conduite de Satan, pour empêcher les fidèles désemparés de tenir ferme pour Christ, nous avons à rebâtir la muraille qui les préserve. Cette muraille c'est Christ, c'est Dieu, c'est Sa Parole, la Parole du salut et de la louange (Zach. 2, 5 ; Jér. 15, 20 ; És. 60, 18 ; 26, 1), seules sécurités que nous ayons à offrir aux enfants de Dieu. — Nous comprendrons enfin que le devoir de chaque serviteur de Dieu est de séparer la famille de la foi, les concitoyens des saints, de tout mal, sous quelque forme qu'il se présente : individuel ou collectif, moral ou

doctrinal, religieux, ou bien mondain, charnel et terrestre, afin que cette famille soit visible aux yeux du monde et puisse être reconnue de ce dernier.

« Levons-nous et bâtissons » dit le peuple. Ne parlons pas de l'impossibilité de la tâche. L'impossibilité est le fait de l'homme, jamais celui de Dieu. Et ne fussions-nous que deux ou trois fidèles, occupés à « bâtir vis-à-vis de leur maison », Dieu nous approuvera et Sa bonne main sera sur nous !

Cependant notre travail ne consiste pas seulement à relever la muraille ; il nous faut aussi nous occuper des *portes*. L'ennemi savait bien ce qu'il faisait en « consumant les portes de Jérusalem par le feu » (2, 3, 13, 17). Autant que la muraille, plus même qu'elle, les portes d'une ville sont d'une importance capitale. Elles peuvent être ouvertes pour laisser entrer et sortir librement les habitants de la cité, mais aussi pour exclure tout élément étranger, coupable, contagieux ou criminel qui y aurait élu domicile. Les portes sont fermées la nuit pour que les citoyens ne quittent pas la ville à l'heure du danger, mais aussi afin de ne rien laisser entrer qui soit contraire aux lois de la cité, afin surtout d'empêcher l'introduction des traîtres qui, profitant d'un relâchement de surveillance, pourraient les ouvrir à l'ennemi.

De même aussi, la cité selon Dieu a des portes par lesquelles le monde et ses convoitises, les doctrines de mensonge et les hérésies, les faux frères, peuvent s'introduire ou être repoussés, et qui, d'autre part, sont largement ouvertes à tout ce qui est de Dieu, de Christ et de Sa Parole.

Hélas ! quand pareils à Néhémie, nous faisons le tour des décombres, nous ne trouvons plus vestige de tout cela dans la grande maison qui porte le nom de Christ. Mais ne perdons pas courage. Si nous avons à cœur de relever les murailles, occupons-nous aussi à rétablir les portes, et la bonne main de notre Dieu sera sur nous. Ne nous reposons pas ; encourageons-nous mutuellement au travail. Notre ouvrage ne sera que faible et incomplet, mais n'oublions pas que Dieu le reconnaît et lui substituera un jour Son ouvrage à Lui, dans la nouvelle Jérusalem, « dont les portes ne seront plus fermées de jour, car il n'y aura plus de nuit là... Et il n'y entrera aucune chose souillée, ni ce qui fait une abomination et un mensonge ; mais seulement ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau » (Apoc. 21, 25-27). « Bienheureux ceux qui lavent leurs robes, afin... qu'ils entrent par les portes dans la cité. Dehors sont les chiens, et les magiciens, et les fornicateurs, et les meurtriers, et les idolâtres, et quiconque aime et fait le mensonge » (Apoc. 22, 14, 15).

Ces paroles préliminaires nous aideront pour l'examen détaillé et l'application du chapitre que nous avons sous les yeux. Ce chapitre lui-même se divise en deux parties. La première traite de la reconstruction de la muraille qui entourait Jérusalem (v. 1-15) ; la seconde, de cette reconstruction en rapport avec la « cité de David » et le temple.

Sous l'impulsion d'un homme de foi, ou plutôt sous l'action énergique du Saint Esprit qui parlait par cet homme, grands et petits se sont levés et montrent beaucoup de cœur pour entreprendre l'ouvrage.

Comme de raison, nous rencontrons en premier lieu le chef spirituel du peuple, *Éliashib*, le grand sacrificateur, et ses frères les sacrificateurs. « Ils se levèrent et bâtirent la porte des brebis ; ils la sanctifièrent et en posèrent les battants ; et ils la sanctifièrent jusqu'à la tour de Méa, jusqu'à la tour de Hananeël » (v. 1). À première vue, l'étendue et l'exécution de leur œuvre semble ne rien laisser à désirer. La porte des brebis était la plus rapprochée du temple, vers le nord. La partie de la muraille réédifiée comprenait deux tours, ouvrages particulièrement importants et difficiles. La porte des brebis elle-même était pourvue de battants, mais *il y manquait les verrous et les barres*. Ainsi, dès le début, cette entrée de Jérusalem n'était pas bien gardée contre ceux qui auraient voulu s'introduire dans la ville. Éliashib pouvait avoir à cela un intérêt particulier. Il était allié de Tobija, l'Ammonite, l'un des trois grands adversaires du peuple de Dieu, et lui avait même aménagé une chambre dans les parvis du temple (13, 5, 7) ! Un petit-fils de ce même Éliashib était gendre du second grand

adversaire des Juifs, Sanballat, le Horonite. Éliashib montrait-il ici de la mauvaise foi ? Nul ne saurait le dire, mais il est constant que l'alliance avec le monde, par le fait que nous tenons à le ménager, imprime à notre œuvre un caractère d'inachèvement dont l'ennemi profite à l'occasion. Cette négligence a d'autant plus de gravité que l'ouvrier, comme ici, est plus en vue. Et néanmoins c'était le travail, un travail même de grande importance puisqu'il touchait à la maison de Dieu, un travail dont Dieu tenait compte, mais qui aurait laissé, s'il n'y avait été pourvu par la vigilance de Néhémie, la porte ouverte à une prompte et irrémédiable ruine.

À côté des sacrificateurs, *les hommes de Jéricho* bâtirent (v. 2). Ils étaient remontés de leur ville (cf. Esdr. 2, 34, 70 ; Néh. 7, 36) dans le but d'aider leurs frères de Jérusalem. Leur travail n'a pas d'apparence, ils ne bâtissent ni porte, ni tour, mais ils contribuent à la défense de la cité contre le mal du dehors. Une partie de cette tâche est confiée à un seul homme, *Zaccur*, fils d'Imri. Les instruments que Dieu emploie sont très variés, mais chacun est utile et nul ne peut se faire remplacer, ou choisir lui-même son ouvrage. Qu'ils soient plusieurs associés, ou un seul, ils n'ont pas autre chose à faire qu'à travailler à la place que Dieu assigne à chacun.

Les *fils de Senaa* (v. 3) (peut-être une ville, peut-être un district dans la région de Jéricho) se distinguent après ceux-là. « Ils bâtirent la porte des poissons ; ils en firent la charpenterie et en posèrent les battants, les verrous et les barres ». Cette porte, située au nord de Jérusalem, était, avec « la porte du vieux mur », particulièrement exposée aux attaques de l'ennemi. C'est de ce côté-là que les armées assyriennes abordèrent la ville pour l'assiéger et l'investir. Les fils de Senaa en sentaient l'importance ; ils ne cessèrent leur travail que lorsque les verrous et les barres de la porte furent en place.

Aux versets 4 et 5, nous voyons d'abord *Merémouth*, fils d'Urie le sacrificateur, homme fidèle et considéré, entre les mains duquel les compagnons d'Esdras avaient remis tous les dons volontaires envoyés de Babylone à Jérusalem (Esdr. 8, 33, 34). Son zèle va plus loin que la restauration d'une simple portion de muraille. Il est le premier, car d'autres l'imiteront ensuite, qui répare « une seconde portion » (celle-ci, en rapport avec la cité de David et le temple) devant la maison d'Éliashib le grand sacrificateur. Son zèle le porte à défendre le représentant du peuple devant Dieu. Il en fut de même au temps des apôtres ; il en est ainsi pour nous aujourd'hui. La fidélité déployée dans un service de peu d'apparence, qualifie ensuite l'ouvrier pour une activité qui se rapporte directement à Christ, notre souverain sacrificateur.

Meshullam, que notre chapitre mentionne après Merémouth, était un homme d'un caractère douteux, car il était allié de Tobija, au fils duquel, nommé Jokhanan, il avait donné sa fille. Il était, selon toute apparence, de race sacerdotale, et peut-être Éliashib avait-il exercé une influence sur lui par son exemple. Malgré cette alliance fâcheuse, il fait preuve de zèle pour la maison de Dieu, mais non pas du même zèle que Merémouth. S'il travaille ensuite à la « cité de David » c'est, avant tout, pour garantir sa propre demeure (v. 30). Après lui, *Tsadok* est de ceux qui ne craignent pas d'entreprendre isolément le travail, à leurs risques et périls. À côté de ces trois hommes réparèrent les *Thekohites*. Ils appartenaient à une ville de Juda, peu distante de Bethléhem (Amos 1, 1 ; 2 Sam. 14, 2). « Les principaux d'entre eux ne plièrent pas leur cou au service du Seigneur ». Ce manque de zèle, cette indifférence des principaux n'a pas, pour l'ensemble — et puisse-t-il en être toujours ainsi — les conséquences si fréquentes en pareil cas. Au contraire, les Thekohites redoublent d'autant plus de zèle, qu'ils ne sont pas appuyés par leurs chefs. On les voit, au verset 27, réparer à la cité de David « une seconde portion vis-à-vis de la grande tour saillante et jusqu'au mur d'Ophel ». Ophel, où se trouvaient les demeures des Nethiniens, était en rapport avec l'une des portes du temple. On retrouve la mention de cette place en Ésaïe 32, 14 : « Ophel et la tour de la sentinelle ».

Jehoiada, fils de Paséakh, et *Meshullam*, fils de Besodia (v. 6), deux hommes sans réputation dans l'Écriture, réparent « la porte du vieux mur », porte située au nord-ouest de l'enceinte et, par son nom, sans

doute une des plus anciennes de la ville. Ces deux hommes s'associent pour cet important travail, alors que, pour une œuvre semblable, il avait fallu le concours de tous les fils de Senaa. L'entente de ces deux inconnus produit un résultat considérable, leçon bien instructive pour nous. Le mot «à côté d'eux», en usage dans ce chapitre, manque ici, quand il s'agit de leur œuvre. Ils occupent une place à part, n'étant aucunement dépendants de leurs frères, bien qu'ils contribuent à l'œuvre commune. De tels hommes acquièrent un bon degré. Leur travail dénote une grande conscience; il ne manque rien à la porte qu'ils construisent, ni charpenterie, ni battants, ni verrous, ni barres. Aussi servent-ils de modèles à d'autres.

En effet (v. 7), Melatia, un *Gabaonite*, et Jadon le Méronothite, un *Galiléen*, réparent «à côté d'eux». L'origine obscure ou méprisée de ces deux personnages ne l'est pas aux yeux de Dieu, si elle l'est aux yeux des hommes.

Uziel, fils de Harhaïa, d'entre les *orfèvres*, et Hanania, d'entre les *parfumeurs* (v. 8), ne sont pas associés comme leurs prédécesseurs, tout en travaillant de concert. Leurs fonctions qui servaient au luxe du monde n'étaient pas incompatibles avec la reconstruction de la ville de Dieu, car le Seigneur choisit Ses ouvriers dans toutes les classes et dans toutes les positions, et non pas où les hommes seraient tentés de les chercher exclusivement^[3].

Cette même remarque s'applique à *Rephaïa*, fils de Hur, «chef de la moitié du district de Jérusalem» (v. 9). Il en est de même de *Shallum*, homme considéré qui remplissait les mêmes fonctions que Rephaïa; seulement, à son sujet, la Parole ajoute : «*lui et ses filles*». Le travail est ici entre les mains des femmes, mais comme il s'agit d'un travail public, elles le font sous la responsabilité et dans la dépendance de leur père. Mais, combien il est touchant de les voir, par amour pour la ville de Dieu et la restauration de son peuple, s'astreindre à un ouvrage auquel leur sexe n'était pas appelé et pour lequel leurs forces semblaient insuffisantes.

Jedaïa (v. 10) répare «vis-à-vis de sa maison». Son premier soin est de préserver sa propre famille des invasions de l'ennemi. Il en est de même pour Benjamin, Hashub et Azaria (v. 23), pour les sacrificateurs et Tsadok (v. 28, 29). Tous ceux-là ont à cœur de commencer par mettre les leurs à l'abri; et combien, en tout temps, cela est désirable et profitable parmi les saints. Comment se poser en défenseur du peuple de Dieu, si l'on ne sait garantir sa propre maison du mal? Ce même zèle fit honneur à Gédéon, lorsqu'il fut appelé à juger Israël (Jug. 6, 25-35).

Au verset 11, l'exemple de Jehoiada et de Meshullam continue à porter des fruits. Deux hommes, *Malkija* et *Hashub* réparent la tour des fours qui dominait toute la muraille à l'occident, travail aussi important pour signaler les dangers que pour la défense; mais, à eux deux, ils entreprennent encore «une seconde portion», preuve de leur zèle infatigable.

Hanun et les *habitants de Zanoakh* (v. 13) réparèrent la porte de la vallée au sud-ouest de la ville, avec le même soin que les fils de Senaa; mais ils firent en outre mille coudées de la muraille jusqu'à la porte du fumier au sud-est, c'est-à-dire toute la partie de la muraille qui regarde directement le sud. Quel zèle! et il semblerait que Hanun (si toutefois c'est le même) ne s'en tint pas là, car il est dit, au verset 30, qu'il répara une seconde portion.

Malkija, fils de Récab (v. 14), chef connu, répare la porte du fumier au sud-est. Il est le premier qui bâtit une porte à *lui tout seul*. Mentionnons sa qualité de Récabite qui le qualifie pour la persévérance de la foi.

Shallun (v. 15), un autre chef considéré, va bien plus loin encore. Il répare, à lui seul, la porte de la fontaine à l'orient, la met en état complet de défense, mais fait aussi «la muraille de l'étang de Siloé», puis longe «le jardin du roi» jusqu'aux degrés qui descendent de la ville de David. Bienheureux Shallun, et combien digne du

respect et de la reconnaissance du peuple ! La porte qui protège, les eaux qui rafraîchissent et qui guérissent, les ombrages qui reposent, rentrent dans le cercle de son activité. Jérusalem lui doit la jouissance de ces bénédictions inestimables, résultats de son énergie pour procurer le bien de ses frères !

Avec le verset 16, nous abordons la cité de David, proprement dite. Partis du nord de cette cité, bâtie, avec le temple, sur la montagne de Sion, nous avons fait le tour de la ville pour aboutir, au sud de la cité de David, aux degrés qui en descendent. Il ne reste donc plus à réparer que la dernière et plus importante partie de la ville sainte, mais préservée, par sa position et son élévation au-dessus de la vallée du Cédron, de toute attaque directe de l'ennemi. La topographie incertaine de cette région rend quelques détails difficiles à comprendre, mais n'ayant qu'un intérêt très secondaire pour le but de ces pages, ils peuvent être facilement omis. Nous remarquons en outre que, depuis le verset 16, les mots «à côté d'eux» sont généralement remplacés par «après lui», ce qui semble indiquer que l'ouvrage put être attaqué de plusieurs côtés à la fois.

Néhémie, fils d'Azbuk (v. 16), nous est inconnu comme beaucoup d'autres, bien qu'il occupe ici une position éminente. Il ouvre, par son activité, la voie pour des travaux plus importants.

Les versets 17 à 21 nous font connaître le travail des *Lévites*. *Rehum* était remonté avec Zorobabel (12, 3). Il est plus tard un des signataires de l'alliance (10, 25); de même (10, 11) *Hashabia* qui répare «pour son district», et qui est aussi un chef des Lévites spécialement établi pour la louange (12, 24). Ces deux hommes sont, de toute manière, qualifiés pour travailler «l'un à côté de l'autre». *Bavvaï* (v. 18) a la même dignité et le même district que Hashabia, mais n'est pas mentionné plus tard. *Ézer* se retrouve en bonne place lors de la rencontre des chœurs, à la dédicace de la muraille (12, 42). *Baruc* (v. 20) semble être fils de ce Zabbai qui, en Esdras 10, 28, avait pris une femme étrangère. Un pareil fait, arrivé dans sa famille, devait produire chez cet homme pieux un redoublement de vigilance pour préserver la sacrificateure de contacts profanes. Il répare «avec zèle» depuis l'angle jusqu'à l'entrée de la maison d'Éliashib, le grand sacrificateur, lequel, nous l'avons vu, avait un urgent besoin de cette sollicitude. *Merémouth* (v. 21), déjà mentionné au verset 4, avait été fidèle dès le début. Il sent, comme Baruc, et mieux même que lui, le danger qui menace le souverain sacrificateur. Sa «seconde portion» d'ouvrage est des plus précieuses : il répare, en plein accord avec Baruc, «depuis l'entrée de la maison d'Éliashib, jusqu'au bout de la maison d'Éliashib».

Depuis le verset 22, nous rencontrons les *sacrificateurs*; ceux de la plaine du Jourdain ne semblent pas avoir eu en vue un but spécial. *Benjamin* (v. 23) prit part ensuite à la dédicace de la muraille (12, 34). Hashub signa l'alliance (10, 23). *Azaria* qui, comme Benjamin et Hashub, cherche à préserver sa maison, est très particulièrement distingué plus tard : il explique la loi au peuple (8, 7), scelle l'alliance (10, 2), prend part à la dédicace de la muraille (12, 33). Il n'est parlé que de la «seconde portion» de *Binnui* (v. 24), ce qui semble indiquer qu'il aidait Azaria dans la protection de sa maison. Ce Binnui scelle l'alliance au chapitre 10, 9. *Palai* répare, ayant sous ses yeux les témoins de l'autorité royale et du jugement des coupables (v. 25). Dans ce même verset, nous trouvons *Pedaïa*, fils de Parhosh. Plusieurs de ses frères avaient pris des femmes étrangères (Esdr. 10, 25). Il assiste plus tard à la lecture de l'alliance (8, 4), et fait les répartitions entre les Lévites (13, 13). Il paraît s'occuper ici de la portion des Nethiniens, en Ophel (v. 26). Les *sacrificateurs* (v. 28) ont à cœur, comme beaucoup d'autres, leur propre maison, mais semblent ne pas s'être occupés de la «porte des chevaux». *Tsadok*, fils d'Immer (v. 29), est un autre Tsadok que celui du verset 4. L'un ou l'autre scelle plus tard l'alliance (10, 21) et est établi sur les magasins (13, 13).

Shemahia, fils de Shecania, est «gardien de la porte du levant», porte principale de l'enceinte du temple. Son nom se retrouve plus tard dans toutes les grandes occasions. Si Shecania, son père, avait été gardien de la porte, Jérusalem aurait couru un grand danger de la part de Tobija (6, 18). *Hanania* et *Hanun* réparent une

seconde portion (v. 30 ; comp. v. 8, 13). *Malkija* (v. 31) avait pris une femme étrangère (Esdr. 10, 25, 31) et s'était purifié. Au verset 32, un grand nombre d'orfèvres et de commerçants mettent la main à l'œuvre et rejoignent les murailles de la cité de David à la porte des brebis, où le travail avait commencé.

La plupart de ces hommes acquièrent, comme nous venons de le voir, « un bon degré » [1 Tim. 3, 13] par leur zèle à édifier la muraille de la cité de David. Ne devrions-nous pas en tirer une leçon pour nous-mêmes ? Le mutisme et l'incapacité de tant d'enfants de Dieu dans le ministère, ne proviennent-ils pas en grande partie de ce qu'au début, lorsque Dieu plaçait devant eux un travail à accomplir pour Lui, travail requérant des efforts, de la persévérance et le sacrifice de leur temps, ils ont préféré, comme les principaux des Thekohites, ne pas plier leur cou au service de leur Seigneur ?

Chapitre 4 — Obstacles au-dehors

Le chapitre 3 nous a donné un aperçu complet et ininterrompu de la reconstruction des murs de Jérusalem ; le chapitre 4 nous apprend ce qui se passa pendant la durée de cet ouvrage. « Et il arriva que, lorsque Sanballat apprit que nous bâtissions la muraille, il se mit en colère et fut extrêmement irrité, et il se moqua des Juifs. Et il parla devant ses frères et devant l'armée de Samarie, et dit : Que font ces faibles Juifs ? Les laissera-t-on faire ? Offriront-ils des sacrifices ? Achèveront-ils en un jour ? Feront-ils revivre les pierres des monceaux de poussière, quand elles sont brûlées ? Et Tobija, l'Ammonite, était à côté de lui, et il dit : Au reste, pour ce que ceux-ci bâtissent, si un renard y montait, il ferait crouler leur muraille de pierres » (v. 1-3).

Ces ennemis acharnés des Juifs les haïssaient d'autant plus qu'ils avaient eux-mêmes quelque connaissance du vrai Dieu. Sanballat était à la tête des forces de la Samarie, où le culte idolâtre n'était pas complètement séparé du culte de l'Éternel. C'est ce que l'on trouvera toujours. Le mélange du vrai avec le faux, en matière de religion, est beaucoup plus hostile au témoignage chrétien que le simple paganisme. Le monde qui a puisé sa religion dans la Bible et dans les évangiles, et a fait son credo de certaines vérités scripturaires, est fréquemment à la tête de cette opposition. Il ne peut supporter ceux qui bâtissent la muraille et les portes de la ville de Dieu, car ces défenses sont contre lui. Son hostilité commence par la moquerie, qui effarouche les timides plus que la haine. C'était l'une des armes de Sanballat (2, 19 ; 4, 1). Nous en subissons tous facilement l'influence si nos cœurs n'ont pas rompu d'anciennes associations avec le monde. Dans ce cas, nous aurons peur du ridicule et du mépris et reculerons devant une communion publique avec ce peuple abaissé, avec « ces faibles Juifs », qui ont la prétention de réparer les brèches et d'aider leurs frères à repousser les attaques de l'adversaire.

Aux versets 4 et 5, Néhémie appelle la vengeance de Dieu sur ces hommes qui ont « provoqué ceux qui bâtissent ». Nous ne pouvons adresser à Dieu une pareille requête, car notre cri devant Lui n'est et ne peut être que celui de la grâce, mais ce que nous savons, c'est que Dieu ressent comme un outrage l'inimitié du monde contre la famille de la foi. « C'est une chose juste devant Dieu, que de rendre la tribulation à ceux qui vous font subir la tribulation » (2 Thess. 1, 6). D'autre part, ce dont nous sommes certains, c'est que l'opposition de l'ennemi n'empêchera pas l'œuvre de Dieu de s'accomplir. Il ne nous faut, à nous, que la foi qui se confie en Dieu, et l'Esprit qui fortifie nos cœurs pour l'ouvrage. Néhémie ajoute : « Mais nous rebâtimmes la muraille, et toute la muraille fut reliée jusqu'à la moitié ; et le peuple avait le cœur au travail » (v. 6). Qu'il s'agisse de défendre Jérusalem ou de la conquérir, ces principes restent les mêmes. Tobija dit : « Si un renard y montait, il ferait crouler leur muraille de pierres » ; mais, dit Néhémie, « nous rebâtimmes la muraille ». Les Jébusiens disaient à David : « Tu n'entreras point ici ; mais les aveugles et les boiteux te repousseront » ; mais « David prit la forteresse de Sion » (2 Sam. 5, 6, 7).

Nous venons de voir l'opposition que rencontra l'édification de la première moitié (v. 6) des murs de Jérusalem ; mais quand les brèches commencent à se fermer, la colère des ennemis augmente. « Ils se liguent tous ensemble pour venir faire la guerre contre Jérusalem et pour lui causer du dommage » (v. 8). Que deviendra ce pauvre peuple, non plus devant l'opposition d'individus isolés, mais devant une coalition animée d'un même dessein meurtrier ? Nous apprenons, au verset 9, qu'en pareil cas deux choses étaient nécessaires : « Nous priâmes notre Dieu, et nous établîmes une garde contre eux, jour et nuit ». La première chose est donc la confiance en Dieu seul et la dépendance de Lui, exprimées par la prière. « Nous priâmes notre Dieu ». Lui est la grande ressource. Cette conviction fait dire à Néhémie, un peu plus tard : « Ne les craignez pas ; souvenez-vous du Seigneur qui est grand et terrible » (v. 14), et encore, au verset 20 : « Notre Dieu combattra pour nous ». C'est là qu'est notre force : elle est en Dieu et nous est toujours accordée, quand nous prenons devant Lui une position de dépendance. — La seconde chose est la vigilance : « Nous établîmes une garde contre eux, jour et nuit ». Or ces deux choses sont inséparables : « Soyez sobres, et veillez pour prier » (1 Pier. 4, 7).

Malgré ces paroles, le découragement s'empare de Juda ! « Et Juda dit : Les forces des porteurs de fardeaux faiblissent, et il y a beaucoup de décombres ; nous ne pouvons bâtir la muraille » (v. 10). Que de fois, quand la tâche est écrasante et l'ennemi puissant, n'avons-nous pas vu ce découragement se produire, ou ne l'avons-nous pas éprouvé nous-mêmes ? Le fardeau est trop lourd, les décombres trop nombreux : nous ne pouvons bâtir. Certes, ceux qui raisonnaient ainsi ne s'étaient pas associés à la prière de Néhémie ou à l'établissement des sentinelles. Au lieu de regarder à Dieu, ils regardaient à eux-mêmes et aux obstacles.

Si Néhémie avait écouté ces plaintes, que serait devenu Juda, car pendant ce temps l'ennemi profitait de tout ? « Ils ne le sauront pas et ne le verront pas », disaient les adversaires, « jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux ; et nous les tuons, et nous ferons cesser l'ouvrage » (v. 11).

Un autre élément fâcheux s'ajoute à ce désarroi. Les Juifs qui « habitaient près des ennemis », viennent par dix fois avertir les travailleurs de Jérusalem. Ces Juifs n'avaient, sans doute, pas de mauvaises intentions, mais leurs relations avec les adversaires n'étaient pas l'élément qu'il fallait pour fortifier le cœur du peuple. Que de fois nous avons entendu, en des jours troublés, des avis venant de ces quartiers-là : On vous en veut ; l'ennemi est puissant. Prenez garde, si vous persistez vous provoquerez une attaque générale. Remarquez que ces donneurs d'avis n'avaient aucun remède à proposer, et augmentaient ainsi les angoisses des faibles. Mais, dans leurs avertissements, l'homme de Dieu, déjà convaincu de la marche à suivre, puise un nouveau courage et se fortifie. Grâce à l'énergie qu'il trouve dans la communion avec son Dieu, la scène change, et ceux du peuple qui n'étaient jusqu'ici que des travailleurs, deviennent des soldats, prêts à repousser l'ennemi.

Nous chrétiens, nous devons aussi, pour travailler efficacement à l'œuvre de Dieu, dans les jours fâcheux que nous traversons, revêtir ces deux caractères : il nous faut de la persévérance et de l'énergie. On trouve ici diverses catégories de combattants. Au premier moment, quand l'attaque est imminente, tous, indistinctement, prennent les armes. « Je plaçai », dit Néhémie, « le peuple par familles avec leurs épées, leurs piques et leurs arcs » (v. 13). Ainsi tout était prévu : l'épée pour le combat corps à corps, la pique pour tenir l'ennemi à distance, l'arc pour l'atteindre de loin. Pour nous, la Parole de Dieu comprend à la fois toutes ces armes, dont le but est « de combattre pour nos frères (remarquez qu'ils viennent en premier lieu), pour nos fils et pour nos filles, pour nos femmes et pour nos maisons » (v. 14).

Quand ensuite cette attitude décidée eut dissipé le conseil de l'ennemi, « tous retournèrent à la muraille, chacun à son travail » (v. 15). « Dès ce jour-là, la moitié des jeunes hommes travaillait à l'œuvre, et la moitié tenait les piques, et les boucliers, et les arcs et les cuirasses », c'est-à-dire les armes offensives et défensives.

Les porteurs de fardeaux et ceux qui les chargeaient travaillaient d'une main et tenaient une arme de l'autre. Enfin, ceux qui bâtaient avaient chacun leur épée ceinte sur leurs reins.

Tous ces faits portent leur instruction pour nous. Défendre l'œuvre de Dieu contre l'ennemi est, en certains dangers pressants, le devoir de tous. À d'autres moments, cette attitude exclusive pourrait avoir pour résultat un retardement de l'œuvre. L'armure offensive et défensive est alors confiée à certains d'entre nos frères. Mais ceux qui aident au travail, et même ceux qui y sont tout entiers, ne doivent jamais se désister de leur vigilance. S'ils ne peuvent tenir leur arme d'une main, qu'ils ceignent l'épée sur leurs reins. Aucun enfant de Dieu ne doit laisser entièrement à d'autres le soin de se servir de la Parole, cette épée à deux tranchants. Les uns peuvent être plus qualifiés que d'autres pour l'appliquer à tout moment et en toute circonstance ; il n'en reste pas moins vrai, que nous devons la porter tous et partout, et que chaque membre de la famille de Dieu doit pouvoir s'en servir à l'occasion.

Évidemment une telle attitude ne peut convenir à l'ennemi. Au moment où les travailleurs ceignaient l'épée sur leurs reins, celui-ci aurait pu leur dire : Confiez vos épées à d'autres, plus qualifiés que vous pour combattre. Occupez-vous de votre ouvrage : ne cherchez pas à faire deux choses à la fois. Ne vous inquiétez pas du reste, et tout ira bien. Non, répond le travailleur, tout n'ira pas bien, si je m'endors à vos paroles. Laisser le Seigneur agir est un privilège inappréciable, mais moi, n'ai-je pas à combattre pour Lui ? Dire : le Seigneur agira, quand moi j'abandonnerais l'épée de l'Esprit, la vigilance, la prière, la persévérance, c'est courir à une défaite certaine.

Mais même cela ne suffit pas. Néhémie dit aux chefs : « L'ouvrage est grand et étendu, et nous sommes épars sur la muraille, éloignés l'un de l'autre. Au lieu où vous entendrez le son de la trompette, là, rassemblez-vous vers nous ; notre Dieu combattra pour nous » (v. 19, 20). Pour être efficace, le travail doit être un travail *d'ensemble*. Quand l'ennemi se présente, les fidèles ne doivent pas être dispersés, et s'il n'y a pas *résistance d'ensemble* sur le point attaqué, ils succomberont à coup sûr. L'adversaire profite de la dispersion des enfants de Dieu, et ce qui lui est le plus contraire est leur rassemblement, car il sait que par là leurs forces sont décuplées. Aussi son premier soin, quand il les attaque, est de semer la discorde et les divisions parmi eux. C'est pour cela que cet appel de Dieu : « Rassemblez-vous vers nous », retentit encore de tous côtés, comme aux jours de Néhémie. Nous avons un point de ralliement. Rassemblons-nous autour *du Chef*. Déjà la trompette a sonné d'une manière assez retentissante pour être entendue de tous. Hâtons-nous, ne disons pas : Mon ouvrage me suffit. Non, dit le Chef, il ne suffit pas, car l'ennemi, s'il vous trouve isolé, détruira vous et votre ouvrage. Le danger est menaçant. Rassemblons-nous au lieu de nous disperser. Ayons des oreilles pour entendre ce que l'Esprit dit aux assemblées [Apoc. 2, 7]. Il est fort bien de bâtir devant sa maison, mais il est des intérêts généraux du peuple de Dieu qui réclament toute notre énergie en vue de nos frères. C'est pour cela que la trompette nous rassemble. Bientôt, quand le combat sera terminé, elle nous rassemblera une dernière fois, là où il n'y aura plus à bâtir, ni à se défendre, mais où nous jouirons en paix d'un repos éternel !

Chapitre 5 — Obstacles au-dedans

Le chapitre 4 nous a montré la nécessité d'être armé pour accomplir l'œuvre du Seigneur, car, à chaque instant, on peut être appelé à combattre l'ennemi.

Le chapitre 5 nous fait assister à une scène très humiliante. Si le témoignage du peuple au-dehors était accompagné d'une activité digne d'éloges, son témoignage au-dedans laissait beaucoup à désirer et était entravé par des faits scandaleux. Où en étaient les rapports fraternels entre membres du peuple de Dieu ? Trouvait-on du dévouement, de la piété, des sympathies pour les pauvres, et l'amour se manifestait-il comme il

l'aurait dû ? Non ; « il y eut un grand cri du peuple et de leurs femmes contre les Juifs, leurs frères » (v. 1). Un grand cri ! des plaintes, des récriminations, parfaitement justifiées du reste !

Les pauvres demandaient du blé pour vivre (v. 2). Où était l'amour ? Quand il aurait fallu que les riches, à l'exemple de Christ, laissent leurs vies pour les frères, les aidaient-ils dans les choses ordinaires de la vie ? « Celui qui a les biens de ce monde, et qui voit son frère dans le besoin, et qui lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? » (1 Jean 3, 17), ou, comme il est dit encore : « Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de leur nourriture de tous les jours, et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous et rassasiez-vous, et que vous ne leur donniez pas les choses nécessaires pour le corps, quel profit y a-t-il ? De même aussi la foi, si elle n'a pas d'œuvres, est morte par elle-même » (Jacq. 2, 15-17).

D'autres disaient : « Nous avons dû engager nos champs, et nos vignes, et nos maisons, pour nous procurer du blé dans la disette » (v. 3). Qui donc avait profité d'eux, quand, souffrant de la faim, il leur fallait du pain ? C'étaient leurs frères : et cependant la loi de Moïse le leur défendait. L'Israélite pouvait prêter aux nations, mais il ne devait pas tirer d'intérêt de son frère (Deut. 23, 19, 20 ; Ex. 22, 25). Ainsi l'amour du lucre leur avait fait commettre ce grand péché.

D'autres disaient : « Nous avons emprunté de l'argent sur nos champs et nos vignes pour le tribut du roi ; et pourtant notre chair est comme la chair de nos frères, nos fils comme leurs fils ; et voici, nous réduisons nos fils et nos filles à la servitude, et, parmi nos filles, il y en a qui sont déjà asservies, et il n'est pas au pouvoir de nos mains de les racheter, car nos champs et nos vignes sont à d'autres » (v. 4, 5). Ce tribut du roi (Middah, Esdr. 6, 8 ; 4, 20) était exigé d'eux. Il fallait que chacun empruntât à son frère sur ses champs et ses vignes — et ainsi, ne pouvant rembourser leur dette, non seulement la terre ne leur appartenait plus, mais ils devaient engager leurs enfants comme esclaves sans pouvoir les racheter, puisque les champs étaient aux mains de leurs frères. Quel sort misérable ! Et comme cela nous prouve qu'un témoignage correct au-dehors n'est pas une sécurité pour nous, qu'il peut même être un piège immense par rapport à notre vie pratique, car la satisfaction d'occuper une position de séparation du monde peut nourrir notre orgueil spirituel, et nous faire passer légèrement sur notre relâchement moral dans nos rapports avec nos frères. C'était aussi contre ce danger que Jérémie mettait le peuple en garde : « Ne mettez pas votre confiance en des paroles de mensonge, disant : C'est ici le temple de l'Éternel, le temple de l'Éternel, le temple de l'Éternel ! Mais si vous amendez réellement vos voies et vos actions, si vous faites réellement la justice entre un homme et son prochain, si vous n'opprimez pas l'étranger, l'orphelin et la veuve... je vous ferai demeurer dans ce lieu » (Jér. 7, 4-6).

Devant ce désordre, Néhémie fut très irrité. Il n'alla chercher conseil auprès de personne sur ce qu'il avait à faire, pas plus que la nuit où il fit le tour des murailles de Jérusalem. « Mon cœur », dit-il, « se consulta sur cela ». Il savait en lui-même quel était son devoir, soit quant au témoignage public, soit quant à la vie morale de l'assemblée. Il ne craignit pas de démasquer les principaux devant une grande congrégation ; le respect humain ne l'arrêtait pas quand il s'agissait de la vérité. C'est ainsi que Paul reprit Pierre *devant tous* à Antioche et lui résista en face, parce qu'il était condamné (Gal. 2, 11, 14). Ici, Néhémie montre aux nobles et aux chefs que leurs frères, qui demeuraient parmi les nations, agissaient tout autrement et beaucoup mieux qu'eux. Ils avaient racheté leurs frères, vendus comme esclaves aux Gentils, et eux voulaient les vendre ! Et c'est à nous qu'ils se vendraient ! Quelle honte !

Ne pouvons-nous pas tirer de ces choses une instruction pour nous-mêmes ? Des frères, encore liés au monde de bien des manières, se conduisent souvent beaucoup mieux, par leur dévouement pour leurs frères, que d'autres qui insistent avec force sur la séparation extérieure. Si ces deux choses ne vont pas de concert, le témoignage chrétien n'a pas de valeur réelle. Mais n'oublions pas que le monde sera plus frappé d'un

témoignage rendu sous la forme de l'amour fraternel, que sous celle d'une séparation extérieure. C'est pourquoi Néhémie dit aux principaux : « Ne devriez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, pour n'être pas dans l'opprobre parmi les nations qui nous sont ennemies ? » (v. 9).

Sa position à lui, le dévouement sans réserve pour son peuple, le renoncement absolu à ses propres intérêts, permettaient à Néhémie de parler ainsi. Il avait mis d'accord sa conduite privée avec sa conduite publique. Il pouvait dire : « Moi, je n'ai pas fait ainsi, à cause de la crainte de Dieu. Et j'ai aussi tenu ferme, dans ce travail de la muraille, et nous n'avons acheté aucun champ, et tous mes jeunes hommes étaient rassemblés là pour l'ouvrage » (v. 15, 16). Il avait aussi le droit du gouverneur, c'est-à-dire d'être nourri aux dépens du peuple, mais il y avait complètement renoncé. De même aussi, l'apôtre Paul à Corinthe. Celui qui sert l'autel a le droit de vivre de l'autel^[1 Cor. 9, 13], et il en est ainsi de tous les ministère, mais Paul n'avait rien accepté des Corinthiens, afin de servir d'exemple à cette chère assemblée, en danger de la part de ceux qui la dépouillaient. Néhémie, lui, dépensait son propre avoir pour nourrir journallement cent cinquante Juifs et chefs, sans compter les hôtes de rencontre. Il était donc qualifié pour exhorter, bien plus, pour exiger que cet état de choses cessât.

Grâce à Dieu, il eut la joie de recevoir une réponse. Les exhortations atteignirent-elles profondément la conscience de ceux qui avaient péché ? Nous ne saurions le dire. En tout cas, leurs paroles semblent un peu ternes pour des gens humiliés et contrits : « Nous les rendrons et nous ne leur demanderons rien ; nous ferons ainsi, comme tu l'as dit » (v. 12). Mais, quoi qu'il en soit, ils obéissent, et ce simple acte d'obéissance produit de la joie en Israël : « Et toute la congrégation dit : Amen ! Et ils louèrent l'Éternel » (v. 13).

Néhémie se tourne alors vers Dieu, comme il le fera souvent dans la suite : « Souviens-toi en bien pour moi, ô mon Dieu, de tout ce que j'ai fait pour ce peuple ! » (v. 19). Son cœur simple a la certitude que Dieu l'approuve : c'est avec une bonne conscience qu'il peut se tenir devant Dieu et devant les hommes. Il a abandonné tous ses droits de Thirshatha pour le service de l'Éternel et de Son peuple, et il ne doute pas que Dieu ne l'ait pour agréable. Mais ce qui donne une telle autorité à ses exhortations, c'est qu'il peut dire en toute vérité : « Marchez selon le modèle que vous avez en moi »^[Phil. 3, 17].

Chapitre 6 — Attaques personnelles

Nous avons noté plus haut que le chapitre 3 contenait une description d'*ensemble* comprenant toute la période où la muraille fut reconstruite. Les chapitres 4 à 6 nous entretiennent des difficultés que le peuple rencontra pendant ce travail. Le chapitre 4 nous a parlé de l'effort des ennemis pour contraindre les ouvriers à cesser leur travail. Cet effort fut brisé par l'*énergie* de Néhémie qui fit prendre les armes aux hommes de Juda, sans abandonner leur caractère d'ouvriers. Nous avons vu, au chapitre 5, l'action de Satan pour créer du mécontentement et des contestations entre frères appelés à une œuvre commune. L'*exemple* de Néhémie, sacrifiant ses droits et ses intérêts pour le bien de ses frères, servit puissamment à apaiser leurs esprits et à ramener le contentement et la paix. Le chapitre 6, dont nous allons nous occuper, nous présente l'assaut des ennemis sous une forme nouvelle. Néhémie était l'instrument employé de Dieu dans ces circonstances difficiles : les adversaires cherchent à le supprimer. Si leur plan réussit, l'œuvre tout entière tombera avec le serviteur auquel Dieu l'avait confiée. Cet effort, le plus dangereux de tous, fut déjoué, comme nous le verrons au cours de ce chapitre. Néhémie y montre de rares qualités pour résister à l'assaut de l'ennemi, mais ce qui, chez lui, prime tout, c'est une confiance entière en l'Éternel et une défiance absolue de lui-même. Sa confiance se traduit, au verset 9, par cette parole : « Maintenant donc, fortifie mes mains ! ». Car il sait qu'il n'a aucune force et il cherche celle qui est en Dieu.

L'attaque dirigée contre la personne de Néhémie présente deux caractères successifs auxquels il est bon d'être attentif. Le plus dangereux vient comme toujours, le dernier. L'ennemi use d'une habile gradation dans cette entreprise, et ce n'est qu'à la fin qu'il lance ses meilleures troupes de réserve contre celui qu'il veut anéantir. Dans les versets 1 à 9, l'attaque vient du dehors ; dans les versets 10 à 14, elle est infiniment plus dangereuse, car elle naît dans l'enceinte même de Jérusalem.

(v. 1-9). — La muraille était rebâtie, mais les battants des portes n'étaient pas encore posés. Dans peu de jours, la ville allait être à l'abri d'une surprise. Avant qu'il soit trop tard, l'ennemi se hâte de mettre cette imperfection à profit. Il s'agit en premier lieu de supprimer le conducteur du peuple. Sanballat et consorts l'invitent à une conférence « dans les villages de la vallée d'Ono ». Néhémie leur répond avec une vraie *prudence* : « Je fais un grand travail et je ne puis descendre. Pourquoi le travail cesserait-il pendant que je le quitterais et que je descendrais vers vous ? » (v. 3). Il oppose à la démarche par laquelle on cherche à le surprendre, l'importance de l'œuvre. C'est comme le : « Sois-y tout entier », de 1 Timothée 4, 15.

Ce refus ne rebute pas l'ennemi. Il arrive souvent, en effet, que nous lui opposons en premier lieu une fin de non-recevoir et qu'ensuite, de guerre lasse, nous finissons par céder. Après quatre essais infructueux, Sanballat revient une cinquième fois à la charge, avec une ruse des plus dangereuses. Il envoie son serviteur, une *lettre ouverte* à la main. Chacun pouvait en prendre connaissance, et l'ennemi ne se faisait pas faute de la communiquer, car il fallait que les accusations et les menaces qui y étaient contenues parvinssent aux oreilles du peuple pour gagner des auxiliaires à Sanballat.

Ces accusations et ces menaces portaient sur cinq chefs. 1^o On entend dire parmi les nations, et Gashmu le dit, que toi et les Juifs vous pensez à vous *révolter*. 2^o La construction de la muraille n'a pas d'autre but. 3^o Le *bruit court* aussi (combien souvent on effraye les âmes avec ces mots : « le bruit court » !) que tu as des vues ambitieuses. Tu penses à devenir leur roi et tu vas être accusé de vouloir te substituer à l'autorité du souverain. 4^o Ce dessein, toujours d'après les bruits qui courent, tu cherches à l'accomplir par des prophètes établis par toi pour dire : Il y a un roi en Juda ! 5^o Maintenant l'on rapportera ces choses au roi.

Il y avait là de quoi faire fléchir le plus grand courage. Suspicion jetée sur le caractère et le but du serviteur de l'Éternel ; crainte de voir sa conduite calomniée auprès du roi qui avait mis sa confiance en lui ! La conclusion de la lettre était une invitation répétée pour la cinquième fois : « Viens donc maintenant, et tenons conseil ensemble ».

Néhémie n'ignore pas les desseins de l'ennemi ; il sait que pour qu'il s'enfuie, il faut lui résister ; il oppose la *vérité* aux mensonges qui ont pour but de l'effrayer : « Et je lui envoyai dire : Aucune des choses dont tu parles n'a eu lieu, mais tu les inventes dans ton propre cœur » (v. 8). De plus, il accompagne, selon son habitude, ses actes de la prière à Dieu : « Maintenant donc », dit-il, « fortifie mes mains ! » (v. 9). Oh ! comme il fait bon se confier en Dieu ! Si l'ennemi vient à nous, ne le craignons pas : nous trouverons au temps convenable la délivrance, si nous persévérons dans la prière.

Le second effort de Satan, plus dangereux encore que celui qui vient d'être mentionné, naît à Jérusalem même (v. 10-14). Shemahia, d'origine peut-être sacerdotale, assume ici le rôle de prophète, en s'adressant comme tel à Néhémie : « Il prononçait cette *prophétie* contre moi » (v. 12). « Il s'était enfermé », quand Néhémie vint à sa maison, simulant la peur, alors qu'il n'y avait rien à craindre. Cet homme *était payé* par Tobija et Sanballat : l'amour de l'argent en faisait un traître. Il dit : « Rencontrons-nous dans la maison de Dieu, à l'intérieur du temple, et fermons les portes du temple, car ils vont venir pour te tuer, et c'est de nuit qu'ils vont venir pour te tuer » (v. 10). Il pousse Néhémie à l'une ou à l'autre possibilité : fuir, poussé par la peur, ou bien se réfugier dans le temple, dont les sacrificateurs seuls avaient l'accès, afin d'échapper aux assassins. Or, s'il

avait fui, il aurait été accusé d'avoir une mauvaise conscience ; s'il s'était réfugié dans le temple — de le profaner en désobéissant aux ordres formels de Dieu. De toute manière, Néhémie aurait été engagé dans une voie de *péché* qui lui aurait fait un mauvais renom et l'aurait couvert d'opprobre (v. 12).

La réponse de cet homme de Dieu est à la fois un exemple de *dignité* et d'*humilité*. Il revendique sa dignité devant les hommes, ses ennemis : « Un homme comme moi fuirait-il ? ». N'avait-il pas engagé le peuple dans l'œuvre ? Ne l'avait-il pas courageusement armé ? N'était-il pas intervenu avec autorité lors des différends entre ses frères ? Pensait-on qu'il renierait son caractère devant ces accusations mensongères ? Mais Néhémie dit aussi une parole d'humilité, plus importante que la première : « Quel homme comme moi entrerait dans le temple et vivrait ? » (v. 11). *Un homme comme moi* ! Il emploie le même mot que la première fois, mais pour se placer, dans l'humilité, en la présence de Dieu. On aurait pu, dans le premier cas, l'accuser d'orgueil ; dans le second, il montre que l'orgueil est bien loin de son cœur. Comment entrer dans le temple dont Dieu n'a permis l'accès qu'aux sacrificateurs ? Un roi de Juda avait osé le faire, se plaçant, comme roi, au-dessus de la sacrificature : il en avait été puni par la lèpre (2 Chron. 26, 16-21). Néhémie songeait-il à renouveler cet acte profane ? Un homme comme lui avait-il quelque valeur devant Dieu, ou quelque droit d'enfreindre Ses commandements ? On voulait, par la peur, le provoquer à le faire. Cette proposition venait du serpent ancien. C'était ainsi que Satan avait agi dès le commencement, induisant Adam à la désobéissance.

Ayant refusé de s'engager dans cette mauvaise voie, Néhémie ne va pas plus loin et laisse l'affaire entre les mains de Dieu. Il est important de noter cela. Cet homme de Dieu aurait pu amener le peuple contre Shemahia, l'accuser d'être un faux prophète, prouver en public qu'il était un traître, dévoiler les turpitudes de Sanballat et de Tobija. Rien de pareil ! Il remet le jugement à Dieu : « Souviens-toi, ô Dieu, de Tobija et de Sanballat selon ces œuvres qu'ils ont faites ; et aussi de Noadia, la prophétesse, et du reste des prophètes qui voulaient m'effrayer ! » (v. 14). Le nom des adversaires, ennemis du peuple, vient en premier, celui de Shemahia n'apparaît pas du tout ici. Bel exemple d'un cœur qui ne se laisse pas aller à des ressentiments personnels contre celui qui lui a fait un tort si grave ! Bel exemple aussi de délicatesse envers un frère qu'il sait corrompu et soudoyé, et auquel il aurait pu dire : Va arrière de moi, Satan [Matt. 16, 23] ! Noadia n'apparaît qu'ici, une vraie prophétesse qui avait prêté les mains à cette intrigue avec le reste des prophètes. Cette femme était inexcusable ainsi que ses compagnons, car l'iniquité qui se cache sous le manteau des prophètes doit être signalée !

Ce fut ainsi que Néhémie tint tête aux attaques et aux embûches de l'adversaire. Il avait devant les yeux un but invariable et, pour l'atteindre, il ajoutait à la foi la *vertu*, le courage moral qui surmonte toutes les difficultés, en rejetant le péché qui enveloppe si aisément [Héb. 12, 1].

Malgré toute l'opposition, la muraille fut achevée le vingt-cinquième jour du mois d'Élul, sixième mois de cette année juive qui commençait au mois d'Abib, où les épis mûrissent, mois de la pâque et de la sortie d'Égypte. Grâce à l'intervention de la puissance divine, il n'avait fallu que *cinquante-deux jours* pour mener à bien cet immense travail. C'était une preuve aux yeux de toutes les nations environnantes que « cette œuvre avait été faite de par notre Dieu » ; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'en apprenant ces choses, « elles craignirent et furent fort abaissées à leurs propres yeux ». Mais alors surgit un dernier danger, suscité par les gens considérés parmi le peuple. « En ces jours-là des nobles de Juda envoyèrent lettres sur lettres à Tobija, et celles de Tobija leur arrivaient ; car plusieurs en Juda lui avaient prêté serment ». Pourquoi s'étaient-ils soumis à lui et reconnaissaient-ils son autorité ? Chose triste et si commune, hélas ! ils y trouvaient leur avantage. Tobija, nous l'avons dit plus haut, était gendre de Shecania, fils d'Arakh, l'un des plus considérés parmi le peuple ; et Jokhanan, fils de Tobija, était lui-même gendre de Meshullam, fils de Bérékia, de race sacerdotale.

Ces nobles de Juda étaient doubles de cœur ; ils cherchaient à gagner Néhémie, en s'entretenant devant lui des « bonnes actions » de Tobija. C'est un homme aimable, disaient-ils sans doute, qui a cherché l'alliance du peuple de Dieu. Combien de fois n'avons-nous pas entendu vanter les qualités personnelles d'un adversaire, pour atténuer son hostilité et engager les âmes à le recevoir comme associé ! Or ces mêmes intrigants rapportaient à Tobija les paroles de Néhémie. Cette correspondance par lettres avait pour but, non pas certes de gagner l'ennemi, mais d'effrayer le conducteur du peuple (v. 16-19).

C'est ainsi que l'adversaire jetait toutes ses troupes de réserve à l'assaut d'un seul homme. Mais *Dieu était là* et fortifiait les mains de Son serviteur. Comme Il le dit autrefois à Jérémie, Il pouvait dire à ce nouveau témoin : « Je te ferai être, à l'égard de ce peuple, une muraille d'airain bien forte ; ils combattront contre toi, mais ils ne prévaudront pas sur toi ; car je suis avec toi pour te sauver et pour te délivrer, dit l'Éternel ; et je te délivrerai de la main des iniques et te rachèterai de la main des violents » (Jér. 15, 20, 21).

Chapitre 7 — Ordre de la maison, gouvernement de la ville et registre généalogique

La muraille était bâtie ; les portes et leurs barres étaient posées ; l'ennemi, déçu dans toutes ses tentatives, abandonne enfin ses entreprises. Maintenant, le premier soin de Néhémie est l'organisation du service de l'Éternel. Les portiers, gardiens de la maison, les chantres qui conduisent la louange, les Lévites auxquels est confié le ministère de la Parole (cf. 8, 7) — car les Lévites n'avaient plus, comme au désert, la charge de porter les objets sacrés du tabernacle — tous ces hommes sont établis dans leurs fonctions.

Mais il faut encore une surveillance confiée à des conducteurs qui aient le droit de se faire écouter. Néhémie, par l'autorité que Dieu lui a conférée, choisit deux hommes à cet effet. C'est ainsi que, plus tard, nous voyons Paul choisir Timothée et Tite, en vertu de son autorité apostolique. Cette autorité déléguée, l'Église ne la possède plus, et ce serait une véritable présomption d'y prétendre ; mais, malgré la ruine, Dieu ne laisse pas son Église sans ressources, et Son Esprit lui fournit les secours nécessaires. Jamais l'action de l'Esprit ne lui fera défaut.

Néhémie procède à ce choix avec une sagesse qui lui est donnée d'en haut. Son frère Hanani avait été le premier à lui apporter la nouvelle de la misère de Jérusalem (1, 2). Il convenait donc que celui qui avait porté sur son cœur l'opprobre de la ville sainte et qui, pour la relever de ses ruines, avait entrepris le long voyage de Babylone, occupât une place d'honneur et d'autorité parmi le peuple.

Le second de ces hommes était Hanania, chef du château fort ; il avait fait son apprentissage dans la charge restreinte qu'il avait occupée dans la « cité de David » proprement dite. Mais il avait d'autres titres que celui-là : « c'était un homme fidèle, et il craignait Dieu, plus que beaucoup d'autres » (v. 2). Le service de Dieu ne peut être confié qu'à des hommes *fidèles*. S'ils ne le sont pas, comment seraient-ils qualifiés comme conducteurs ? C'est ainsi que Paul, comme Néhémie, s'entourait de serviteurs de Christ, mis à l'épreuve, et *trouvés fidèles* (1 Cor. 4, 17 ; Éph. 6, 21 ; Col. 4, 7, 9 ; 1 Tim. 1, 12. Voyez aussi 1 Pier. 5, 12 ; Apoc. 2, 13). Même aujourd'hui, sans institution apostolique, il faut que les conducteurs aient ce caractère. Les églises, dans leur ensemble, sont bien rarement appelées fidèles, même aux jours des apôtres. En effet, ce terme ne leur est appliqué que deux fois, en Éphésiens 1, 1 et Colossiens 1, 2. Plût à Dieu qu'il en fût autrement, là où l'unité du corps de Christ est réalisée par le rassemblement des enfants de Dieu, mais combien la chose est rare en tout temps ! Elle est naturellement impossible là où l'on prétend former des « églises » par l'alliance des chrétiens avec le monde. En tout cas, on ne trouve dans la Parole la fidélité d'ensemble que lorsque la position céleste en Christ est connue et réalisée, comme dans l'assemblée d'Éphèse ; ou lorsque, comme à Colosses, la valeur de

la personne du Christ, Tête de Son corps, est appréciée, malgré les efforts de l'ennemi pour en faire perdre la jouissance.

Il est encore dit de Hanania, qu'il « *craignait Dieu* plus que beaucoup d'autres ». La crainte de Dieu est toujours accompagnée d'humilité ; on ne peut se donner de l'importance quand on se tient devant Lui, et c'est une des vraies sources de l'autorité des conducteurs. Celui qui croit être quelque chose ne vit pas dans la crainte de Dieu, et son ministère ne sera pas profitable aux saints. Il faudra, tôt ou tard, si Dieu veut l'employer, qu'Il l'humilie, afin de le rendre utile.

Remarquons encore en quoi consistaient les fonctions de ces deux hommes. Ils avaient à surveiller scrupuleusement les portes (v. 3). Rien ne devait entrer dans la ville sainte *sans* être contrôlé. Néhémie avait une telle crainte que des éléments étrangers fussent introduits dans la ville à la faveur de la nuit, ou *même d'un demi-jour*, qu'il ordonne que, pour ouvrir les portes, le soleil fût déjà haut dans sa carrière. Ainsi personne ne pouvait se glisser inaperçu dans Jérusalem. De même aujourd'hui, sauf que nous avons affaire à des ennemis *spirituels*, nous avons à veiller à ce que des doctrines subversives du christianisme ne s'introduisent pas dans la cité de Dieu. Il ne s'agit pas nécessairement d'hérésies. Nous avons souvent affaire à des doctrines, vraies dans une mesure, mais sorties de leur place et de leurs rapports avec d'autres vérités et qui, faussées par cette transposition, n'en sont que plus dangereuses. De tout temps, les conducteurs dignes de ce nom ont dû veiller à ce que ces éléments ne vinssent pas élire domicile, à la faveur de la nuit ou du *demi-jour*, parmi les enfants de Dieu.

Les deux conducteurs, chargés du gouvernement de Jérusalem, devaient veiller *en personne* à la fermeture des portes. Ils ne devaient pas confier ce soin à d'autres, car toute négligence dans le service aurait été fatale, et il leur fallait une surveillance perpétuelle.

Mais, de leur côté, les habitants de Jérusalem avaient aussi leurs devoirs : « On devait placer des gardes d'entre les habitants, chacun à son poste, et chacun devant sa maison ». Aujourd'hui, la surveillance au sujet du mal incombe aussi à tous sans distinction. Chacun doit se tenir « devant sa maison ». Laissons l'ennemi s'introduire dans nos maisons, il ruinera tout autant le peuple de Dieu que s'il s'introduisait par les portes. Nous devons être vigilants à l'égard de *tout* mal, que ce soient de mauvaises doctrines ou de la mondanité. Cette dernière est encore plus contagieuse que les premières, et répond si bien à toutes les tendances de nos cœurs naturels, que nous ne pouvons être assez vigilants pour la repousser.

Une autre difficulté se présente. La ville, entourée de murailles, était spacieuse et grande, mais le peuple était peu nombreux au milieu d'elle, et « *il n'y avait point de maisons bâties* » ; non qu'il n'y eût point de maisons, car toutes n'avaient pas été détruites, et lors du retour du peuple sous la conduite de Zorobabel, bien des familles avaient pu retrouver leurs anciennes demeures et s'étaient même occupées à les orner et à les lambrisser (Agg. 1, 4), lorsque l'ouvrage de la maison de Dieu eut été interrompu. C'est ainsi que nous avons vu un grand nombre d'entre eux bâtir la muraille devant leur maison. Notre passage signifie seulement que les maisons renversées n'avaient pas été réédifiées ; il y avait sans doute à Jérusalem de grands espaces entièrement vides. Daniel fait allusion à ce travail qui commença dès le temps de Néhémie. Il distingue les sept premières semaines (d'années) des soixante-neuf semaines écoulées jusqu'à la venue du Messie et ajoute que, pendant ces quarante-neuf ans, « *la place* et le fossé seront rebâties, et cela en des temps de trouble » (Dan. 9, 25). La place est le lieu où se concentre l'activité de la cité, le lieu de rassemblement qui le premier se garnit de maisons ; le fossé est une défense supplémentaire destinée à protéger la ville. En Daniel, « la place » me paraît être celle qui était devant la porte des eaux (Néh. 8, 1) dans la cité de David, en Ophel, et qui ne fut pas comprise dans l'enceinte lors de la reconstruction de la muraille. La Parole de Dieu ne nous conduit pas

historiquement jusqu'au temps de trouble dont parle le prophète Daniel, temps au sujet duquel même le témoignage de l'histoire est peu explicite.

Du verset 5 au verset 73, nous trouvons la répétition des généalogies contenues au chapitre 2 d'Esdras. Les rationalistes n'ont pas manqué d'attaquer ce passage. Dix-huit des chiffres indiqués dans Esdras offrent ici des variantes quelquefois en moins, ordinairement en plus. Peuple, sacrificateurs, serviteurs du sanctuaire, etc., donnent, en Esdras, un chiffre de vingt-neuf mille huit cent dix-huit, sur un total comprenant, avec les non-inscrits, quarante-deux mille trois cent soixante personnes. Sur ce même total de quarante-deux mille trois cent soixante, Néhémie indique trente et un mille quatre-vingt-neuf personnes inscrites. Laissant de côté l'invocation, aussi facile qu'invraisemblable, de fautes de copistes, nous constatons : 1^o Que l'énumération des conducteurs du peuple contient, en Néhémie 7, un nom, Nakhamani (v. 7), non mentionné en Esdras 2. 2^o Que les registres généalogiques dressés par Zorobabel furent tenus à jour pendant un temps plus ou moins long (voyez Néh. 12, 23). 3^o Un fait assez remarquable est que, si l'on ajoute à la généalogie d'Esdras les mille trois cent quatre-vingt-seize personnes qui vinrent, en Néhémie 11, demeurer à Jérusalem, on arrive, pour le peuple, au chiffre de vingt-cinq mille cinq cent quarante, chiffre concordant presque exactement avec le chiffre de vingt-cinq mille quatre cent six, en Néhémie 7.

Nous pourrions ajouter d'autres détails, mais, quoi qu'il en soit de nos suppositions, nous apprenons ici, comme toujours, à nous défier de notre raison, même quand il s'agit des détails matériels de la Parole de Dieu, et à nous attendre à Lui pour leur explication, s'Il juge bon de nous donner en temps utile les éclaircissements nécessaires. Tout lecteur soumis à la Parole n'a pas manqué de faire maintes fois cette heureuse expérience.

Chapitres 8 à 10 — État religieux du peuple

Chapitre 8 — Le livre de la loi et la fête des Tabernacles

Les chapitres 8 à 10 nous occupent de l'état religieux du peuple et forment une sorte de parenthèse, le chapitre 11 se reliant directement au chapitre 7.

Un ordre relatif était établi, la muraille avait été terminée, les hommes du peuple habitaient chacun sa ville. Et maintenant, nous les voyons s'assembler « comme un seul homme » (en Esdras 3, ils l'avaient fait jadis lors de l'établissement de l'autel) sur la place devant la porte des eaux, dans le voisinage immédiat du temple, n'ayant d'autre désir que d'entendre la Parole de Dieu. Cette pensée était née dans leur propre *cœur*, et ne leur avait pas été suggérée par d'autres : « *Ils dirent* à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse, que l'Éternel avait commandée à Israël » (v. 1). Or c'était au septième mois, le premier jour du mois, correspondant à la fête de la nouvelle lune ou des trompettes (Lév. 23, 23-25 ; Nomb. 10, 3-10 ; Ps. 81, 3), figure du renouvellement de la lumière d'Israël, qui avait disparu pour un temps. En Esdras 3, lors de cette même fête, l'autel (le culte) avait été rétabli ; et maintenant, à cette même date, le peuple tout entier sent le besoin de recevoir l'instruction des Écritures. Ces deux choses, le culte et l'intérêt pour la Parole, caractériseront toujours, j'en suis certain, un réveil durable selon Dieu. Le besoin de se fonder sur les livres de Moïse remplit tous ces chapitres de Néhémie (voyez 8, 1, 14, 18 ; 9, 3 ; 10, 34 ; 13, 1). Du moment qu'il est question de la Parole, nous voyons Esdras reparaître, car son don et sa mission étaient de l'enseigner et de contribuer ainsi au développement religieux du peuple. Néhémie, bien que revêtu de la haute dignité de Thirshatha, cède immédiatement la place à Esdras. Qu'il est beau de voir les dons s'exercer dans la communion mutuelle, sans

aucune jalousie, et sans que les uns cherchent à empiéter sur le domaine des autres ! Néhémie exerce le gouvernement de la part de Dieu ; Esdras, de son côté, enseigne et applique la loi de Moïse.

Toute la congrégation se réunit pour entendre la lecture de la loi, les hommes avec les femmes, et même ceux qui avaient de l'intelligence, c'est-à-dire les enfants en état de comprendre ce qui était lu. Dieu pourvoyait ainsi, d'une manière touchante, à ce que même de jeunes enfants pussent profiter de Sa Parole.

Esdras, comme jadis Josias (2 Rois 23, 3), se tenait sur une estrade élevée, ayant les anciens, ou chefs des pères, à sa droite et à sa gauche. D'un geste solennel il ouvre le livre aux yeux de tout le peuple et au-dessus de leurs têtes, donnant ainsi à la loi la place d'autorité qui lui revient. Alors il *bénit l'Éternel, le grand Dieu*. Certes, c'était dans ce livre que Dieu s'était révélé et réclamait l'obéissance. Tous ajoutent leur amen à la prière d'Esdras ; ils élèvent les mains, s'inclinent et se prosternent.

Les Lévites qui n'ont plus le soin de porter les ustensiles sacrés (1 Chron. 23, 26), remplissent les fonctions de serviteurs de la Parole en faisant *comprendre* la loi au peuple, et l'on voit avec quel soin (v. 8). Ils lisent *distinctement* ; cela n'est pas sans importance. Combien de fois ne voit-on pas les ouvriers du Seigneur, lire la Parole à voix basse ou trop vite, ou nonchalamment : puis se hâter de parler eux-mêmes, comme s'il n'était pas plus important d'entendre la Parole de Dieu que la leur. Ici, au contraire, il s'agit en tout premier lieu de mettre le peuple en rapport direct avec la loi, puis d'en donner le sens, et enfin de la faire comprendre (v. 8). Les Lévites jouent ici le rôle des instituteurs dans les écoles, et cela frappe d'autant plus que les enfants prenaient part à cette instruction, chose qui ne devrait jamais être oubliée. Un bon maître ne se donne de relâche que lorsque tous ses élèves ont compris ce qu'il veut leur exposer.

Le jour où Esdras fit ce geste et ce qui en fut la suite, peut, à bon droit, comme on l'a remarqué, être appelé « le jour de la *Bible ouverte* ». Elle s'adressait à la fois à la conscience et au cœur du peuple, et il est touchant d'en voir le résultat. Tous s'affligent et pleurent en entendant les paroles de la loi, mais Esdras leur dit : « Ce jour est saint à l'Éternel, votre Dieu ; ne menez pas deuil et ne pleurez pas ! ». Et encore : « Ne vous affligez pas, car *la joie de l'Éternel est votre force* » (v. 9, 10).

N'oublions jamais cette grande parole ! L'humiliation, toute précieuse et nécessaire qu'elle soit, ne nous donne pas la force. Quand il s'agit pour nous de faire face aux difficultés, nous trouvons cette force en nous occupant du Seigneur, révélé dans Sa Parole. Cette méditation est une source d'indicible joie pour nos âmes, et la joie de l'Éternel est notre force. N'était-ce pas aussi ce que l'apôtre, affligé et assiégé de maux, recommandait aux Philippiens, comme en ayant fait lui-même l'expérience ? « Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur » [Phil. 4, 4].

Dans un autre passage (És. 30, 15), nous trouvons une seconde vérité : « C'est en revenant et en vous tenant en repos que vous serez sauvés ; *dans la tranquillité et dans la confiance sera votre force* ». Combien de fois n'en avons-nous pas fait l'expérience ? Laissant l'ennemi s'agiter et redoubler ses attaques, le chrétien se tient en repos, dans la pleine conscience que toute l'activité de l'homme ne ferait qu'affaiblir l'œuvre de Dieu, et avec l'entière certitude que Dieu peut agir sans lui.

En Néhémie, le peuple obéit à la Parole qui lui était adressée ; il cessa de mener deuil et de pleurer, et fit *de grandes réjouissances* : il avait *compris* ! Que ce soit aussi notre part !

Comme en Esdras 3 (nous en avons indiqué la raison, en étudiant ce livre), Néhémie passe sous silence le grand jour des expiations qui avait lieu au dixième jour du septième mois. Mais les chefs des pères, les Lévites et les sacrificateurs s'étaient rassemblés le deuxième jour du mois auprès d'Esdras, « pour devenir intelligents dans les paroles de la loi » (v. 13). Eux qui venaient d'enseigner le peuple, se réunissaient pour être eux-mêmes

enseignés de Dieu. Il devrait toujours en être de même pour les ouvriers du Seigneur ; il ne suffit pas qu'ils instruisent les autres. Eux-mêmes sont faibles et ne connaissent qu'en partie [1 Cor. 13, 9] ; il faut donc qu'ils trouvent à leur propre usage de nouvelles lumières dans la Parole, afin de « devenir intelligents ». C'est ce que nous voyons se produire ici ; ils apprennent, en cherchant l'instruction des Écritures, une chose qu'ils ne connaissaient pas : « Ils trouvèrent écrit dans la loi que l'Éternel avait commandée par Moïse, que les fils d'Israël devaient habiter dans des tabernacles pendant la fête du septième mois, et qu'ils devaient faire entendre et faire passer une proclamation dans toutes leurs villes et à Jérusalem, disant : Sortez dans la montagne, et apportez des branches d'olivier, et des branches d'olivier sauvage, et des branches de myrte, et des branches de palmier, et des branches d'arbres touffus, pour faire des tabernacles, comme il est écrit » (v. 14, 15 ; cf. Lév. 23, 33-44).

Ayant appris ces choses, ils les communiquèrent au peuple qui se hâta de les faire. Tous savaient maintenant comment la fête des Tabernacles devait être célébrée. Les toits, les cours des maisons, les parvis du temple, les places de la porte des eaux et de la porte d'Éphraïm qui étaient en dehors de l'enceinte, se couvrent de tabernacles (v. 16). Cette fête n'avait pas été célébrée *de cette manière* depuis les jours de Josué, lors de l'entrée du peuple en Canaan (v. 17). La fête elle-même avait été célébrée en Esdras 3, mais non pas selon les détails de l'ordonnance. Alors elle signifiait seulement que le pays était ouvert de nouveau au peuple, depuis que la captivité lui en avait fermé l'accès. Dans le livre de Néhémie, cette fête est célébrée selon les prescriptions de la loi, et ce fait est l'heureuse conséquence du zèle ardent de tous à recevoir l'instruction de la Parole.

Il pourrait paraître extraordinaire qu'un passage si clair et si explicite eût échappé jusqu'alors aux sacrificateurs et aux Lévites, mais c'est un phénomène qui se rencontre en tout temps dans l'histoire du peuple de Dieu. Des vérités bien plus importantes, comme, par exemple, la venue du Seigneur, ont pu être cachées pendant dix-huit siècles, bien que le Nouveau Testament en soit rempli. C'est qu'il faut l'action de l'Esprit de Dieu pour découvrir ces choses, et que la plus extraordinaire intelligence humaine est incapable de les discerner.

Nous trouvons, en Néhémie et en Esdras, la fête des Tabernacles comme une *anticipation* de la résurrection nationale à venir. Cette même fête fut aussi comme ébauchée avec des rameaux et des palmes lors de l'entrée de Jésus à Jérusalem, en Matthieu 21, 8 ; Marc 11, 8 et Jean 12, 12, lorsque les foules Le reconnurent comme fils de David et roi d'Israël. En Luc 19, nous ne trouvons ni palmes, ni rameaux ; les disciples bénissent sans doute le roi qui vient au nom du Seigneur, mais ils disent : « Paix au ciel », et non : « Paix sur la terre » (cf. Luc 2, 14), et l'on voit Jésus *pleurer* sur Jérusalem (v. 41). La vraie fête des Tabernacles, la fête *définitive*, ne sera célébrée que dans un temps futur, selon Zacharie 14, 16, mais alors elle aura été précédée du grand jour des expiations (Zach. 12, 10-14), que nous ne trouvons ni en Esdras, ni en Néhémie, ni dans les évangiles.

Dans un sens, nous chrétiens, nous pouvons célébrer la fête des Tabernacles, comme étant la joie anticipée de la gloire, une « très grande joie » (v. 17), ou, comme dit l'apôtre Pierre : « une joie ineffable et glorieuse » (1 Pier. 1, 8).

Depuis le premier jour jusqu'au dernier jour de la fête (v. 18), la parole de l'Éternel fut lue au peuple ; elle était seule capable *d'entretenir* la joie dans les cœurs de tous.

Chapitre 9 — Humiliation, séparation, confession

La dernière fête dans la série des fêtes juives était celle des Tabernacles (Lév. 23). Or le chapitre qui s'ouvre devant nous n'a rien affaire avec les ordonnances lévitiques. Ce ne fut que le vingt-quatrième jour — c'est-à-dire après le dernier grand jour de la fête des Tabernacles qui finissait le vingt-troisième jour — que les fils d'Israël s'assemblèrent dans l'affliction et l'humiliation (v. 1). Cet acte n'avait rien affaire non plus avec le grand jour des expiations qui devait avoir lieu le dixième jour du mois, et qu'Esdras et Néhémie omettent pour cause, comme nous l'avons vu.

Ce chapitre 9 est comme une sorte de complément du chapitre 10 d'Esdras, où le peuple s'était séparé des alliances contractées par mariage avec les nations, alliances qui rendaient la famille d'Israël solidaire des ennemis de l'Éternel et de Son peuple. Mais la purification opérée sous Esdras ne suffisait pas. Le peuple était tenu de juger un mal plus subtil, et si ce mal n'était pas confessé, les réchappés allaient retomber nécessairement dans les alliances profanes qu'ils venaient d'abandonner. Nous voulons parler du *mélange* qu'ils avaient favorisé en laissant prendre aux nations une part dans la vie du peuple. Pour être réellement affranchis de ce mélange avec le monde, il fallait plus que se séparer de tel ou tel péché scandaleux, comme des alliances profanes de jadis ; il fallait un jugement véritable de l'état du cœur qui y avait conduit, et c'est à ce jugement que nous assistons dans le chapitre 9.

Ces faits sont profondément instructifs pour nous, chrétiens. Nous avons à juger, non pas seulement telle ou telle faute commise, mais la mondanité à laquelle nous avons donné droit de cité parmi nous et qui est la cause de nos fautes. Il nous faut une vraie séparation d'avec le monde, car elle seule nous préservera des péchés grossiers qui sont la triste conséquence de ce mélange.

Pour que le peuple pût effectuer cette séparation, l'*humiliation* et la *confession* étaient nécessaires. Combien, de nos jours, ces choses sont difficiles à rencontrer chez les individus ou les assemblées qui ont commis des fautes ! Quand on est appelé à juger un mal évident, on consentira assez facilement à s'humilier en commun, tant que cet acte n'oblige pas chacun individuellement à confesser ses péchés et ses torts. On acceptera tout compromis plutôt que *cela*. Ah ! qu'il est vrai que le peuple de l'Éternel est un peuple de col roide, qui ne sait pas courber le cou et s'anéantir devant Dieu !

Dans ce chapitre, il n'en est pas ainsi : le peuple s'humilie véritablement, et tous jeûnent, vêtus de sacs, ayant de la terre sur leurs têtes (v. 1). C'est le deuil, l'affliction, la repentance. Mais leur humiliation ne se montre pas seulement par ces signes extérieurs, *elle se traduit par des actes* : Ils « se séparent de tous les fils de l'étranger » (v. 2).

Où avaient-ils trouvé la force de le faire ? À la même source à laquelle ils avaient puisé auparavant. Dans la fête des Tabernacles, le peuple venait de réaliser que « la joie de l'Éternel était sa force ». Avec la force acquise ainsi, il pouvait s'humilier, se séparer du mal sans aucune temporisation et confesser son état. La vraie humiliation, la vraie confession ne souffrent pas de retard ; l'acte accompagne les paroles. « Et la race d'Israël se sépara de tous les fils de l'étranger ; et ils se tinrent là et confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères » (v. 2).

Nous trouvons encore un autre et puissant agent de bénédiction, au verset 3 : « Et ils se levèrent à leurs places, et lurent dans le livre de la loi de l'Éternel, leur Dieu, pendant un quart de la journée ; et pendant un quart ils firent confession et se prosternèrent devant l'Éternel, leur Dieu » (v. 3). Sans la Parole, aucune confession ne peut être complète, car ce n'est que par elle que nous apprenons à connaître ce qu'est Dieu, ce qui est incompatible avec Son caractère, et ce que nous avons été nous-mêmes. Nous voyons en outre que la confession du peuple fut en proportion directe de ce que la Parole leur révélait : une quart de journée pour la lecture de la loi et un quart de journée pour la confession. C'était dans le livre de la loi (8, 3, 12) qu'ils avaient

appris à connaître la source de leur force, et c'est dans ce même livre qu'ils apprennent à juger leur état pour le confesser sans restriction.

Les Lévites jouent un rôle précieux dans tout ceci. Ils avaient enseigné le peuple (8, 8), puis, ayant accompli fidèlement leur service, ils étaient devenus intelligents quant aux détails de la loi (8, 13), entrant ainsi dans une connaissance plus exacte de choses déjà révélées ; ici nous les voyons se lever sur l'estrade et « crier à haute voix à l'Éternel, leur Dieu » (v. 4). Leur fidélité et leur communion avec Dieu les qualifient pour devenir en public la bouche de l'assemblée quand il s'agit de reconnaître son péché.

Cette *confession* qui remplit le chapitre 9, du verset 5 au verset 38, est tout à fait remarquable. Les Lévites commencent par *bénir*. On ne peut se trouver en réalité devant Dieu, comme Lui appartenant, sans reconnaître le caractère de Dieu patient et miséricordieux qu'on a déshonoré. « Il y a pardon auprès de toi, afin que tu sois craint » (Ps. 130, 4). Tel était aussi le sentiment de David, quand il disait : « Contre toi, contre toi seul, j'ai péché » (Ps. 51, 4).

Les *bénédictions* adressées à Dieu consistent en ceci : Aux versets 5 à 7, le peuple bénit le Dieu créateur et conservateur de toutes choses, qui est le Même, l'Éternel. Aux versets 7 et 8, il Le reconnaît comme le Dieu des promesses qui a appelé et choisi Abraham. Aux versets 9 à 11, il Le célèbre comme le Dieu rédempteur et vainqueur de l'ennemi, Lui qui a sauvé Son peuple hors d'Égypte.

Aux versets 12 à 15, ils font mention de leur *responsabilité*. Dieu leur avait donné la loi, à laquelle ils étaient tenus d'obéir, après qu'Il les eut conduits par Sa grâce jusqu'au pied du Sinaï ; mais, même après Sinaï, Il avait déployé (v. 15) Ses ressources envers eux pour les nourrir et les abreuver dans le désert, et les avait invités à entrer en possession de Canaan.

Aux versets 16 à 21, ils reconnaissent de quelle manière ils avaient répondu à toutes ces grâces : « Mais eux, savoir nos pères, agirent avec fierté et roidirent leur cou, et n'écoutèrent pas tes commandements, et refusèrent de t'entendre, et ne se souvinrent pas des merveilles que tu avais faites pour eux ». Bien plus, ils avaient abandonné Dieu, leur conducteur, pour se choisir un chef qui les ramenât en Égypte. Enfin, ils avaient couronné leur mépris de l'Éternel par le veau d'or, et avaient fait à Dieu « de grands outrages ». Alors ils furent condamnés aux quarante ans du désert ; et malgré cela, Dieu s'était montré envers eux un Dieu de bonté, dans la mesure où Sa loi sainte Lui permettait de manifester ce caractère (v. 17). Leur rébellion avait arrêté toutes les voies de grâce de Dieu envers eux, et néanmoins (v. 21) l'Éternel avait veillé sur eux.

(v. 22-27) — Ils prirent enfin possession par pure grâce du pays de la promesse, comme on le voit dans les derniers chapitres des Nombres, et, par la grande bonté de Dieu, ils « vécurent dans les délices » (v. 25). À peine entrés, néanmoins, ils se rebellèrent et, malgré tous les jugements antérieurs, firent de nouveau « de grands outrages » à l'Éternel (v. 26). Alors Il les livra en la main de leurs adversaires, et nonobstant cela, Il les délivrait encore partiellement par les juges.

(v. 28-31) — Les rébellions se renouvelèrent sous la royauté. Les prophètes les avertissaient sans résultat ; et cependant Dieu « n'en finit pas avec eux » (v. 31).

Enfin (v. 32-38), ils reconnaissent la perfection de toutes les voies de Dieu à leur égard et envers tout le peuple, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits : « Mais tu es *juste* dans tout ce qui nous est survenu, car tu as agi avec *vérité*, et nous, nous avons agi *méchamment* ». Ils ne cherchent ni à se justifier, ni à se soustraire aux conséquences de leur péché : « Voici, nous sommes aujourd'hui serviteurs ; et quant au pays que tu donnas à nos pères pour qu'ils en mangeassent le fruit et les bons produits, voici, nous y sommes serviteurs ; et

il rapporte beaucoup aux rois que tu as établis sur nous à cause de nos péchés ; et ils dominent à leur gré sur nos corps et sur notre bétail, et nous sommes dans une grande détresse » (v. 36, 37).

Telle est cette confession simple, complète, vraie, sans excuse et sans faux-fuyants. Elle reconnaît les fautes de tous depuis le commencement, approuve le jugement qui en est la conséquence, mais proclame aussi la grâce et la miséricorde inépuisables de Dieu, qui les avait conduits jusque-là.

Ajoutons une remarque, importante en tout temps pour le peuple de Dieu, quand il a péché. Trois choses lui sont nécessaires : l'humiliation, la séparation du mal et la confession, et cela *dans l'ordre* qui nous est indiqué au commencement de ce chapitre. L'humiliation sans séparation et sans confession est un acte sans valeur. La séparation sans humiliation et sans confession est un acte d'orgueil spirituel, et ne dénote pas autre chose qu'un esprit sectaire. La confession publique et sans restriction comprend nécessairement les deux autres choses ; et c'est pourquoi elle est souvent la chose à laquelle nos cœurs orgueilleux et désespérément malins ont le plus de peine à consentir. Si la confession n'a pas lieu, la séparation manque de réalité, et sera suivie à bref délai d'une rechute, qu'il s'agisse des individus ou des assemblées. Prenons donc exemple sur ce pauvre peuple humilié qui criait « à haute voix » à l'Éternel, son Dieu !

On voit, au verset 38, le peuple, en tant que peuple sous la loi, renouveler l'alliance : « Et pour tout cela, nous faisons une ferme alliance, et nous l'écrivons. Et à l'apposition des sceaux se trouvèrent nos princes, nos Lévites, et nos sacrificateurs ». Nous savons que, comme peuple dans la chair, sous la loi, ils ne purent la tenir. Cependant, nous pouvons apprendre aussi dans ce renouvellement d'alliance, une sérieuse leçon pour nous-mêmes. Après la confession de notre péché, notre marche doit recommencer sur une base nouvelle : une séparation beaucoup plus réelle et plus effective du monde qui nous avait entraînés dans le mal, et au milieu duquel nous avons à marcher désormais comme des étrangers qui recherchent une autre patrie.

Chapitre 10 — Renouvellement de l'alliance

Après la confession, nous trouvons, ainsi que nous venons de le voir, le renouvellement de l'alliance, comme cela avait eu lieu précédemment sous le roi Josias (2 Rois 23, 3). Cette alliance était sur le pied de la loi ; c'est pourquoi elle fut aussi rapidement violée que celle du Sinaï, et que toute autre, faite dans les mêmes conditions. Mais ces alliances sont pour l'homme une occasion de faire à fond l'expérience de ce qu'est la chair, et c'est pourquoi la loi, comme obligation, est nécessaire.

Nous ne pouvons naturellement nous appliquer ce chapitre de la même manière, nos rapports avec Dieu étant ceux de la grâce ; mais nous pouvons y voir le renouvellement des relations de communion avec Dieu, quand notre infidélité leur a fait subir une éclipse. Or nous trouvons ici un fait très important, c'est que, lorsque la confession des fautes a été réelle et complète, nous retrouvons non seulement la communion avec Dieu, mais aussi *la communion les uns avec les autres*.

Les chefs du peuple, gouverneur, sacrificateurs, Lévites, chefs des pères, apposent leur sceau à l'alliance, en tout quatre-vingt-quatre personnes qui en représentent plus de quarante mille. Mais il est dit ensuite : « Et le reste du peuple, les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, les Nethiniens, et tous ceux qui s'étaient séparés des peuples des pays, pour s'attacher à la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ceux qui avaient de la connaissance et de l'intelligence, se joignirent à leurs frères, les principaux d'entre eux, et s'engagèrent par exécution et par serment de marcher selon la loi de Dieu qui avait été donnée par Moïse, serviteur de Dieu, et d'observer et de pratiquer tous les commandements de l'Éternel, notre Seigneur, et ses ordonnances et ses statuts » (v. 28, 29). Nous trouvons donc ici la conséquence d'une vraie humiliation,

d'une vraie séparation, d'une vraie confession. Aucune divergence ; un même sentiment ; tous, vieux et jeunes, fils et filles, femmes et enfants, sacrificateurs, chantres, Lévites, Nethiniens, « se joignirent à leurs frères », acceptant ce que leurs conducteurs, ces quatre-vingt-quatre hommes, avaient fait ; aucune opposition d'aucun côté ; parmi ce peuple nombreux, on ne voit pas l'un tirer à droite et l'autre à gauche ; pas de coterie particulière prenant une décision indépendante à l'exclusion des autres. Les femmes, les jeunes filles ont leur place dans cet acquiescement universel. Cela n'est-il pas très instructif ? Dieu permet des divergences et des dissensions entre enfants de Dieu quand la confession des fautes manque ou est incomplète, soit chez les individus, soit dans les assemblées. Du moment que cette confession est réelle et complète, nul n'ayant la pensée de se justifier ou de se disculper, la communion les uns avec les autres est retrouvée.

L'alliance renferme trois points : 1^o Le refus des mariages profanes, comme en Esdras 10 (v. 30). 2^o La sanctification complète du sabbat, qui était le signe de l'alliance, et dont la célébration avait le caractère d'une séparation absolue des nations (v. 31). 3^o L'année sabbatique qui, peut-être, n'avait jamais été strictement gardée depuis la promulgation de la loi. — On voit, par ces prescriptions, combien tous s'étaient familiarisés avec les enseignements positifs de l'Écriture ; mais ils ne s'en tiennent pas là. Aux versets 32 à 34, ils *s'imposent eux-mêmes des commandements*, qui font preuve d'une vraie intelligence des pensées de Dieu. Ils n'avaient pas de textes formels pour agir, mais il était « écrit dans la loi » que les sacrifices devaient être offerts ; et cela suffisait à chacun pour s'en imposer la dépense selon ses moyens. De même pour le bois à amener à la maison de Dieu. La loi ne commandait nulle part de le fournir, mais ils étaient certains de répondre aux pensées de Dieu en participant tous à cette corvée, sans laquelle les sacrifices ne pouvaient être offerts.

En ce qui concernait les prémices et les dîmes, ils n'avaient qu'à se conformer à ce qui était explicitement « écrit dans la loi ». En tout cela, ils agissent d'un commun accord : tout paraît simple et facile quand la communion existe entre des frères, et de plus, quand leur unique motif d'action est le service de la maison de leur Dieu (v. 39).

Chapitre 11 — Jérusalem repeuplée

Nous avons déjà fait remarquer que ce chapitre se relie directement au chapitre 7. L'autel, les fondements, le temple, la muraille avaient été rebâties, mais « la ville était spacieuse et grande, et le peuple peu nombreux au milieu d'elle, et il n'y avait point de maisons bâties » (7, 4). La question qui se pose maintenant est celle-ci : La ville avait-elle été rebâtie pour rester déserte et sans habitants ? À quoi servait-il de la défendre, si personne ne s'y rassemblait ? Or Dieu avait préparé Son peuple à ce rassemblement, d'abord par Sa Parole (chap. 8), puis en le séparant d'avec les Gentils (chap. 9). Les fidèles comprennent maintenant qu'il faut réaliser ce rassemblement, et non pas seulement le proclamer en principe. Jérusalem doit être repeuplée, ne fût-ce que par un Juif sur dix (v. 1). Ce rassemblement dans la cité sainte exigeait beaucoup d'oubli de soi-même et de dévouement. L'héritage auquel l'Israélite pieux tenait avant tout, il lui fallait l'abandonner, abandonner ses proches, sa vigne et son figuier ; s'exiler volontairement des choses auxquelles il avait raison de tenir, puisqu'elles lui étaient données de Dieu — et cela sans autre but que de repeupler Jérusalem ; mais il était encouragé par le motif très élevé de ce renoncement. Il avait compris que Sion était « la ville sainte » (v. 1, 18), la cité du libre choix de Dieu, cité qu'Il aimait plus que toutes les demeures de Jacob, et ce motif suffisait pour la lui faire chérir plus que sa propre demeure.

Cependant Jérusalem était diminuée, abattue, sans maisons bâties, et son propre état témoignait qu'elle n'était pas ce que Dieu voulait qu'elle fût (voyez Ps. 27, 13 ; 87, 5-7 ; És. 33, 20 ; 60). Mais, dans ces temps de ruine, avant même que la muraille fût reconstruite, Zacharie avait prophétisé à son sujet : « Jérusalem sera

habitée comme les villes ouvertes, à cause de la multitude des hommes et du bétail qui seront au milieu d'elle » (Zach. 2, 4). Jérusalem, au milieu de sa ruine actuelle, ne pouvait avoir d'attrait pour le peuple de Dieu que si elle était considérée avec les yeux de la foi, au point de vue de sa gloire future. Il fallait pour s'y rendre en abandonnant tout le reste, une décision que la foi seule peut donner, que l'espérance seule peut soutenir. Ce ne pouvait être qu'un acte d'amour et de dévouement volontaire pour la ville du grand Roi ; abnégation qui n'était pas la part de tous et que Dieu n'exigeait pas d'eux. Toutefois le peuple, moralement restauré, comme nous l'avons vu, était en pleine communion avec ceux qui prenaient cette responsabilité : « Il bénit tous les hommes qui s'offrirent volontairement pour habiter Jérusalem » (v. 2). De tels sentiments avaient l'approbation de Dieu.

Ces faits ne nous parlent-ils pas du devoir et de la mission des rachetés dans le jour actuel ? Comme la Jérusalem de Néhémie, l'Église est aujourd'hui en ruines. Cependant, les principes sur lesquels elle est édifiée, l'autel : — la croix de Christ ; le fondement : — un Christ ressuscité ; le temple : — l'habitation de Christ au milieu des siens ; la muraille : — la sainteté qui convient à une telle demeure ; tout cela a été remis en lumière par la Parole. Il s'agit maintenant, pour les fidèles, d'abandonner leurs demeures pour venir occuper cette ville désolée avec un cœur qui lui soit affectionné et partage les sentiments du cœur de Dieu pour elle. La foi seule peut produire ce dévouement.

Pourrait-on dire aujourd'hui, que le peuple de Dieu *bénit* ceux qui s'offrent volontairement pour cette tâche ? N'est-il pas vrai plutôt qu'il les combat et les méprise ? Mais il doit leur suffire d'avoir l'approbation du Seigneur. Ils sont enregistrés de la même manière que ceux qui remontèrent au commencement avec Zorobabel (v. 3-19) ; et nous avons quelque lieu de supposer que leurs noms furent ajoutés à ceux de la liste primitive. Remarquez encore que, malgré la dévastation de Jérusalem, chacun de ceux qui viennent l'habiter y trouve une place à occuper. Nous avons ici ceux qui « font le travail de la maison » (v. 12), ceux qui sont « préposés sur l'ouvrage extérieur de la maison de Dieu » (v. 16), celui qui entonne la louange à la prière (v. 17), ceux qui gardent les portes (v. 19), les chantres (v. 22). En un mot, chacun d'eux remplit ses fonctions comme si tout était en ordre et, de son côté, Dieu en tient compte. Tout cela a lieu, sans doute, en un temps de misère et de ruine, mais est-ce peu de chose aux yeux de Dieu, que l'on reconnaisse l'ordre institué par Lui, et qu'on réalise cet ordre, malgré la ruine, en vue d'un temps de perfection future ? Ce pauvre résidu de Jérusalem a la noble et précieuse mission de relier, en des jours d'abaissement et d'opprobre, les temps de la gloire passée de Salomon avec ceux de la gloire à venir du Messie !

Les versets 25 à 36 énumèrent les villes de Juda et de Benjamin habitées par ceux qui remontèrent de Babylone. Là encore l'ordre n'est pas parfait ; Juda sort même un peu de ses limites à Beër-Shéba. Mais ces défauts sont accompagnés du vrai désir de chacun d'occuper la place que Dieu lui a assignée. C'est ainsi que les Nethiniens habitent en Ophel, dans une partie de la cité de David qui se trouvait en dehors de la nouvelle muraille, mais à portée du temple auquel ils accédaient par la porte des eaux.

Chapitre 12 — La dédicace de la muraille

Ce chapitre commence par la récapitulation des sacrificateurs et des Lévites qui remontèrent avec Zorobabel. Aux versets 10 et 11, nous trouvons l'énumération des souverains sacrificateurs, à commencer par Jéshua du livre d'Esdras. Joïakim, son fils, lui avait succédé. Éliashib, fils de Joïakim, qui exerçait la sacrificature au temps de Néhémie, est le dernier souverain sacrificateur que l'Ancien Testament nous montre dans l'exercice de ses fonctions. Le chapitre 13 nous dépeindra cet homme avec des couleurs qui font de lui un objet de réprobation. Joïada succéda à Éliashib, son père, qui selon 13, 6, 7, était encore sacrificateur après

l'année 443 A.C. ; aucun détail ne nous est donné sur lui. Jonathan ou Jokhanan (v. 11, 23), fils de Joïada et petit-fils d'Éliashib, est appelé, au verset 23, comme aussi en Esdras 10, 6, fils d'Éliashib, selon la coutume si fréquente des Juifs. Il vivait sans exercer la sacrificature, quand Esdras arriva à Jérusalem. Jaddua est le dernier souverain sacrificateur *nommé* dans l'Ancien Testament. Il exerçait ses fonctions sous le règne de Darius, le Perse (A.C. 336-330), et, s'il faut se fier à l'histoire, il était encore souverain sacrificateur lors de l'invasion de la Palestine par Alexandre le Grand. Comme cela est fréquemment le cas dans les livres historiques et prophétiques, ce passage, inspiré comme tout le reste, a été ajouté plus tard au livre de Néhémie, pour compléter l'information donnée par l'écrivain sacré.

Aux versets 27 à 43, nous trouvons la dédicace de la muraille. Des fêtes semblables eurent lieu à diverses reprises dans l'histoire d'Israël : 1^o Lorsque David ramena l'arche de la maison d'Obed-Édom (2 Sam. 6, 12). 2^o Lors de la dédicace du temple de Salomon (1 Rois 8, 12-66). 3^o Lorsque les fondements du temple furent posés (Esdr. 3, 10-13). 4^o Lors de la dédicace de la maison (Esdr. 6, 16-18) ; enfin, 5^o dans notre passage. Ces fêtes qui, sauf une exception, n'exprimaient *que* de la joie, étaient spontanées et ne faisaient pas partie des ordonnances de la loi. La joie qui s'y manifestait était toujours en rapport avec la *maison de Dieu*. Nous pouvons en tirer la conclusion consolante que le sentiment du déclin ne doit en aucune manière affaiblir notre joie, car les bénédictions que le Seigneur répand aujourd'hui sur Son Assemblée ont autant de valeur qu'aux temps les plus prospères de l'histoire de l'Église. « Réjouissez-vous toujours », nous est-il dit, « *dans le Seigneur* » [Phil. 4, 4], et cela en des jours où la ruine s'accroissait de plus en plus.

Lors de la dédicace de la muraille, les Lévites dont le caractère, dans ces livres, toucha parfois à l'indifférence, semblent de nouveau peu empressés à accourir : « On envoya quérir les Lévites de tous leurs lieux d'habitation » (v. 27). Les chantres se rassemblent d'eux-mêmes pour cette grande fête. En prévision sans doute de leur service dans la maison de Dieu, « ils s'étaient bâti des hameaux dans les environs de Jérusalem » (v. 29).

Avant la fête, il fallait que les sacrificateurs et les Lévites se purifiassent, trait bien caractéristique du régime de la loi, en contraste avec celui de la grâce (Héb. 7, 27) ; sans cela, ils ne pouvaient purifier le peuple, les portes et la muraille. La fête elle-même et le cortège aboutissaient à la maison de Dieu. La sanctification de Jérusalem et du peuple n'avait pas d'autre but que de glorifier Celui qui voulait bien faire là Son domicile.

(v. 31-37) — Néhémie plaça les deux chœurs sur la muraille à la porte du fumier. De là, le premier chœur, remontant la muraille au levant, accéda, par les « degrés de la cité de David », à la porte des eaux qui fermait l'enceinte du temple au midi. Dans cette partie du cortège qui était la plus importante, Néhémie donna la première place à « Esdras le scribe » (v. 36). Ce dernier marchait en tête ; il est très touchant de voir, dans ce livre, Néhémie s'effacer et s'anéantir devant une autorité spirituelle supérieure à la sienne. En distinguant Esdras, Néhémie donnait de fait toute sa place à la Parole de Dieu, dont Esdras était le représentant. Quant à lui, le Thirshatha, qui certes avait le droit de prendre la première place dans le second chœur, il y prend la dernière : « Et le second chœur marcha à l'opposite sur la muraille, et *moi après lui* » (v. 38). Ce chœur s'arrêta à la « porte de la prison », au nord du temple. Les deux cortèges se réunirent enfin dans les parvis de la maison de Dieu (v. 40), pour offrir des sacrifices et célébrer Son nom. « Et ils se réjouirent, car Dieu les avait réjouis d'une grande joie ; et les femmes aussi et les enfants se réjouirent ; et la joie de Jérusalem s'entendait au loin » (v. 43). Tout cela était loin d'égal, sans doute, la gloire des jours de David et de Salomon, mais la joie était tout aussi grande, car c'était la joie d'un peuple saint, consacré à l'Éternel, approuvé de Lui, et ayant la Parole de Dieu pour le conduire.

Aux versets 44 à 47, nous voyons les effets de la consécration du peuple à Dieu, malgré l'abaissement dans lequel il se trouvait. Beaucoup de choses manquaient ; « car autrefois, aux jours de David et d'Asaph, il y avait des chefs pour diriger les chantres et les chants de louanges et les cantiques d'actions de grâces à Dieu » (v. 46). Cependant l'ordre ne manquait pas, d'abord parce que le peuple recourait à ce qui avait été établi au commencement par David et Salomon (v. 45) ; ensuite, parce que le zèle qui accompagne toujours une grande joie, aidait à combler les lacunes (v. 44, 47). On voit ici, ne fût-ce que pour un moment, une conséquence de la joie commune, la réalisation pratique du premier amour [Apoc. 2, 4].

Chapitre 13 — L'énergie individuelle de la foi

Comme nous l'avons vu, le peuple avait montré en diverses circonstances son intérêt et son respect pour la Parole de Dieu ; le commencement de notre chapitre nous les montre de nouveau attentifs à la lecture du livre de Moïse. Ce jour-là, ils s'aperçurent qu'ils avaient négligé une prescription de ce livre, car « il s'y trouva écrit que l'Ammonite et le Moabite n'entreraient pas dans la congrégation de Dieu, à jamais, parce qu'ils n'étaient pas venus à la rencontre des fils d'Israël avec du pain et de l'eau, et qu'ils avaient loué contre eux à prix d'argent Balaam pour les maudire (mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction). Et il arriva que, lorsqu'ils eurent entendu la loi, ils séparèrent d'Israël tout le *peuple mélangé* » (v. 1-3).

Il n'est pas étonnant que la pensée de se séparer d'Ammon et de Moab ne fût pas venue en premier lieu à l'esprit du peuple. Ces deux nations étaient frères d'Israël selon la chair, et malgré leur détestable origine, issues du « juste Lot » [2 Pier. 2, 7], considéré comme frère d'Abraham, et, dans un sens, aussi apparentées avec Israël que la descendance profane d'Ésaü.

Les transportés s'étaient déjà séparés des *filis de l'étranger* (9, 2) et des *peuples du pays* (10, 28), mais ils n'avaient pas tenu compte jusqu'à ce jour de ce *peuple mélangé*, dont la présence leur était familière. Mais voici que la Parole de Dieu les nommait expressément, et ils n'y avaient pas pris garde ! En effet, Deutéronome 23, 3 à 6 disait : « L'Ammonite et le Moabite n'entreront point dans la congrégation de l'Éternel ; même leur dixième génération n'entrera pas dans la congrégation de l'Éternel à jamais ; parce qu'ils ne sont pas venus à votre rencontre avec du pain et de l'eau dans le chemin, lorsque vous sortiez d'Égypte, et parce qu'ils ont loué à prix d'argent contre toi, Balaam, fils de Béor, de Pethor, en Mésopotamie, pour te maudire. Mais l'Éternel, ton Dieu, ne voulut pas écouter Balaam ; et l'Éternel, ton Dieu, a changé pour toi la malédiction en bénédiction, car l'Éternel, ton Dieu, t'a aimé. Tu ne chercheras jamais leur paix, ni leur prospérité, tous tes jours ».

Ces choses s'étaient passées environ mille ans auparavant, et il est très important de remarquer que le temps écoulé dès lors ne diminuait absolument en rien la culpabilité d'Ammon et de Moab. La sentence de Dieu contre eux demeurait, parce que Dieu ne change pas, et que mille ans sont pour Lui comme un jour [2 Pier. 3, 8]. On pense souvent que, comme dans les choses humaines, il y a prescription au sujet d'un péché commis jadis contre Christ et contre le peuple de Dieu. Pourquoi, dit-on, remettre ces choses en mémoire ? Il y a si longtemps qu'elles se sont passées, que personne ne s'en souvient. Pouvons-nous donc encore en tenir compte ? De tels raisonnements trouvent toujours l'assentiment de ce qu'il y a d'aimable dans notre nature pécheresse. L'idée de passer l'éponge sur le mal nous semble très recommandable à première vue ; mais nous oublions que la question doit être considérée au point de vue de Dieu. Qu'est-ce que Lui pense de l'injure faite à Lui-même ou à Son peuple ? Le fait est que, dès le commencement, Il avait prononcé sur « le peuple mélangé » une sentence définitive et, dans ce cas, Israël n'avait pas à regarder à ce qui lui paraissait convenable, mais à ce que Dieu pensait du déshonneur infligé à Son nom. Le temps n'avait rien changé au péché de Moab et d'Ammon, ni à l'obligation de se séparer d'eux. Quant aux filis de l'étranger et au peuple du pays, à tous ceux qui habitaient

Canaan lors de la conquête, le Deutéronome avait ordonné, non seulement de les détruire entièrement, de ne pas traiter alliance avec eux, de ne pas leur faire grâce, mais encore de ne pas se joindre à eux par le mariage, afin qu'ils ne conduisissent pas le peuple à l'idolâtrie (Deut. 7, 1-4). Or tel n'était pas le cas *ici* pour Ammon et Moab, et quant aux mariages profanes, le peuple les avait déjà condamnés en Esdras 10 et s'en était purifié. Il s'agissait beaucoup plus de ne pas considérer ces deux peuples comme faisant partie de la congrégation de l'Éternel.

Aussitôt donc que le peuple entendit les paroles au sujet d'Ammon et de Moab, il sépara d'Israël tout le peuple mélangé. Mais *avant cela*, Éliashib, le souverain sacrificateur, lui avait donné lui-même l'exemple de l'infidélité, et sa position privilégiée, ainsi que son autorité, rendaient cet écart de la loi d'autant plus dangereux. Éliashib était allié de Tobija, l'*Ammonite*. Ce dernier était en grande faveur auprès des nobles de Juda qui lui avaient prêté serment. Il était, comme nous l'avons vu plus d'une fois, gendre de Shecania, fils d'Arakh, et Jokhanan, son fils, était lui-même gendre de Meshullam, fils de Bérékia, homme de race sacerdotale (6, 18), peut-être le même qui, en Esdras 10, 15, s'était opposé au renvoi des femmes étrangères. Nous voyons en outre, au verset 28, qu'un petit-fils d'Éliashib était gendre de Sanballat, le Horonite, un Moabite. Ainsi, des deux côtés, le chef spirituel du peuple avait violé le commandement de Moïse, soit par alliance politique avec Ammon (car il ne nous est pas dit qu'il fût allié de Tobija par mariage), soit par alliance matrimoniale avec Moab.

L'alliance avec Tobija avait poussé Éliashib à lui donner, non seulement une place dans la congrégation d'Israël, mais une demeure dans la maison de Dieu ! Il lui avait préparé la chambre des dîmes « où l'on mettait les offrandes de gâteau, l'encens, et les ustensiles, et les dîmes du blé, du moût et de l'huile, ce qui était ordonné pour les Lévites et pour les chantres et les portiers, ainsi que l'offrande élevée des sacrificateurs » (v. 5).

Eût-il agi d'abord par ignorance, comme le peuple, chose déjà inexcusable pour un souverain sacrificateur, Éliashib n'avait pas suivi l'exemple de la congrégation qui, à l'ouïe de la loi, avait immédiatement séparé d'Israël le peuple mélangé. Quelle honte pour le chef spirituel du peuple ! Lui seul s'était placé au-dessus de la loi de Dieu, au-dessus de la Parole écrite, en continuant à donner l'exemple de ce scandale, et le peuple l'avait laissé faire !

Il fallut le retour de Néhémie pour mettre fin à cet abus sacrilège. Pendant que ces choses se passaient, il était auprès du roi à Suse, son congé étant expiré (v. 6 ; cf. 2, 6). Mais à son retour, une telle situation ne pouvait lui échapper. Tolérée par tous, il était impossible qu'elle le fût par Néhémie. Cet homme de Dieu n'admit aucune excuse au mal ; il ne tint pas compte de la position de celui qui l'avait commis et ne l'épargna pas ; il purifia immédiatement la maison de Dieu, les chambres souillées par la présence de cet Ammonite, et les rendit à leur destination première, après avoir fait jeter dehors tous les effets de Tobija.

Mais quelles conséquences le péché d'Éliashib, d'un seul homme en vue, avait portées en tout ce qui touchait au sanctuaire ! Les dîmes avaient été négligées depuis qu'il n'y avait plus de lieu où les serrer, et comme les Lévites et les chantres manquaient ainsi des choses nécessaires à leur subsistance, ils avaient fui, chacun à son champ. Les Lévites manquant, le service de la maison de Dieu en avait souffert, et ce seul péché avait entraîné des conséquences incalculables pour ce qui était le centre même de la vie religieuse du peuple.

À l'égard de ce désordre, Néhémie n'hésita pas plus que pour la chambre de Tobija. La maison de Dieu était abandonnée ; il n'y avait pas à temporiser. Un premier acte d'énergie devait en appeler un autre. Néhémie rassemble les chefs et les *fait demeurer* à leur poste (v. 11). Il confie les répartitions des dîmes à des hommes

d'entre les sacrificateurs, les scribes et les Lévites, c'est-à-dire d'entre ceux que leurs fonctions mettaient en rapport immédiat avec la maison de Dieu, et à côté d'eux à des hommes « estimés fidèles ».

D'autres choses encore avaient été la conséquence de l'infidélité commise en haut lieu, du moins pouvons-nous penser que le fait relaté, du verset 15 au verset 18, devait suivre nécessairement le relâchement au sujet du culte. Le sabbat n'était plus observé. Si le peuple avait bien vite abandonné, quant aux Lévites, ce qu'en des jours plus heureux, poussé par le premier amour, il avait fait à leur égard (12, 47), il avait oublié, quant au sabbat, chose plus grave encore, ce à quoi il s'était solennellement engagé lors du renouvellement de l'alliance (10, 31) !

Le sabbat était l'ordonnance essentielle de la loi. C'était le seul commandement des dix paroles qui ne fût pas basé sur une *question morale*. Il était simplement l'expression de la volonté de Dieu et de Sa Parole, qui avaient institué ce commandement. Il servait de « signe entre Dieu et les enfants d'Israël à toujours ». L'observer était une question de *simple obéissance*, sans qu'on pût invoquer des raisons basées sur la conscience, et en cela consistait précisément son importance capitale.

Or que vit Néhémie ? « Dans ces jours-là, je vis en Juda des gens qui foulaient aux pressoirs, le jour du sabbat, et qui rentraient des gerbes et les chargeaient sur des ânes, et aussi du vin, des raisins et des figues, et toutes sortes de fardeaux, et qui les amenaient à Jérusalem le jour du sabbat ; et je protestai, le jour où ils vendaient des denrées. Et les Tyriens y demeuraient, et ils apportaient du poisson et toutes sortes de marchandises, et les vendaient le jour du sabbat aux fils de Juda et dans Jérusalem » (v. 15, 16).

Le soin de leurs affaires personnelles, le souci du gain, avaient détourné les Juifs de ce grand commandement, et, par suite, ils toléraient que des étrangers, les Tyriens, fissent de même. Leur bien-être, les facilités de la vie, s'accommodaient de ces transgressions. Ils arrivaient à profaner eux-mêmes le sabbat, et le laissaient, pour leur propre profit, profaner par les Tyriens.

Néhémie s'en prend aux conducteurs, et agit à leur égard comme il l'avait fait en premier lieu envers le chef de la sacrificature. « Et je querellai », dit-il, « les nobles de Juda, et je leur dis : Qu'est-ce que cette chose mauvaise que vous faites, profanant le jour du sabbat ? N'est-ce pas ainsi qu'on fait vos pères, en sorte que notre Dieu a fait venir tout ce malheur sur nous et sur cette ville ? Et vous voulez ajouter à la colère contre Israël en profanant le sabbat ? » (v. 17, 18). Mais il ne se borne pas à cette répréhension ; il ferme les portes de Jérusalem avant le sabbat (v. 19). À quoi servaient donc les portes qu'il avait mis tant de persévérance à rétablir, si elles restaient ouvertes au mal et à la transgression ? Il traite le mal sans aucun ménagement, et c'est ainsi que l'autorité de Dieu procède quand nous nous laissons diriger par elle. Elle ne prend pas de demi-mesures quand il est question de faire respecter la Parole.

Aux versets 23 à 28, nous rencontrons un nouveau résultat de l'infidélité d'Éliashib. Tandis que la majorité du peuple s'était purifiée, un certain nombre d'entre eux étaient restés réfractaires. Les yeux du zélé serviteur, à qui rien n'échappait, eurent vite fait de les découvrir. Si l'Ammonite et le Moabite n'étaient plus tolérés dans la congrégation, des individus, trouvant de l'encouragement dans la famille d'Éliashib (v. 28), n'avaient pas rompu les alliances matrimoniales avec Ammon et Moab. Ils avaient des enfants, déjà grands, qui ne connaissaient pas la langue juive et parlaient l'asodien — car, à ces deux nations, s'en était ajoutée une autre, les Philistins, au territoire desquels appartenait Asdod. Ainsi les trois ennemis constants du peuple de Dieu (sans parler d'Édom) étaient reçus dans les familles et y engendraient des fils à leur image, car l'alliance avec le monde n'est *jamais* au profit du peuple de Dieu, et l'on ne voit pas ici que les enfants des Asdodiennes eussent appris à parler juif.

Néhémie se montre sans pitié pour ces hommes qui, au lendemain d'une alliance solennelle, pouvaient agir ainsi : « Je les querellai, et je les maudis, et je battis quelques hommes d'entre eux et leur arrachai les cheveux, et je les fis jurer par Dieu, en disant : Vous ne donnerez pas vos filles à leurs fils, et vous ne prendrez pas de leurs filles pour vos fils, ni pour vous-mêmes ! » (v. 25). Il leur montre à quoi ces alliances avaient conduit Salomon, le plus grand des rois d'Israël. C'était précisément, en premier lieu, chez les Moabites et les Ammonites qu'il avait cherché des femmes et vers leurs dieux qu'il s'était détourné (1 Rois 11, 1-8).

Qu'y avait-il à faire encore ? Chasser le fils de Joïada, petit-fils d'Éliashib, d'auprès de lui ! « Souviens-toi d'eux », dit Néhémie, « ô mon Dieu, car ce sont des *profanateurs de la sacrificature*, et de l'alliance de la sacrificature et des lévites » (v. 29).

C'est ainsi qu'à ce moment-là le peuple fut « purifié de tout étranger » (v. 30).

Cette fidélité, Néhémie le savait, devait avoir sa récompense. Il n'accomplissait pas ces choses pour l'obtenir, mais il savait que l'Éternel était fidèle et se souviendrait de Son serviteur. Sans doute, il n'avait *droit* à rien de la part de l'Éternel, mais il savait que Celui-ci tient compte de la fidélité des siens et qu'Il aime à leur dire, quand le moment de la rétribution est venu : « Bien, bon et fidèle esclave, tu as été fidèle en peu de choses ; je t'établirai sur beaucoup » [Matt. 25, 21, 23]. C'était dans le même esprit que Paul pouvait dire : « J'ai combattu le bon combat ; j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi : désormais m'est réservée la couronne de justice, que le Seigneur, juste juge, me donnera dans ce jour-là » [2 Tim. 4, 7-8].

Puissions-nous dire aussi, au bout de notre carrière, comme le fidèle Néhémie : « Souviens-toi de moi ! » (v. 14, 22, 31).

L'état de purification, relaté dans ce chapitre, dura-t-il longtemps ? Combien il est humiliant de devoir reconnaître qu'il fut de courte durée. Malachie qui prophétisa, à n'en pas douter, après (mais non pas à une très longue distance) ces événements racontés par Néhémie, nous montre qu'à l'indifférence de la sacrificature pour Dieu, s'était ajouté, sur une large échelle, le mépris du mariage institué de Dieu, mépris qui soulevait l'indignation de Néhémie. Tout cela nous fournit un sérieux enseignement : Le plus grand danger qui puisse menacer l'Assemblée de Dieu, dans ce monde, est précisément la tolérance à l'égard du « peuple mélangé » et, de fait, elle est la cause principale de la ruine de l'Église. Il est relativement aisé de se séparer des « fils de l'étranger », du monde proprement dit, et le danger de les suivre est moins grand que celui de marcher avec ceux qui ont une même profession et, en apparence, une même origine, sans avoir la foi. Ceux-là revendiquent le droit de travailler en commun à l'œuvre de Dieu, et, sous le couvert de la profession chrétienne, séduisent les vrais croyants par des alliances qui semblent très avantageuses.

Que le Seigneur nous garde de cet esprit et nous délivre de ces associations ! Elles ont toujours pour résultat un affaiblissement spirituel qui dépasse de beaucoup les limites de la famille où elles se sont nouées, et s'étend nécessairement à la vie de l'Assemblée, et qui attente à la gloire de Dieu et à la pureté de Sa maison dans ce monde.

Le livre de Néhémie nous enseigne ce que doit être le croyant dans ces jours difficiles où le déclin est irrémédiable et où il s'agit de glorifier Dieu dans un milieu que la ruine a rendu tout différent de ce qu'il était au début, mais où cependant, trait caractéristique, l'autorité de la Parole de Dieu est reconnue et proclamée. En effet, depuis l'arrivée d'Esdras, le scribe, à Jérusalem, nous voyons à toute occasion la Parole de Dieu jouer un grand rôle, être écoutée et appréciée.

Dans le livre de Néhémie, c'est à elle que le peuple recourt et se soumet. Le : « Comme il est écrit dans la loi » joue dans ces livres un rôle capital. Le désir de « devenir intelligent dans les paroles de la loi » pousse les

conducteurs à l'écouter. Le peuple lui-même en demande la lecture et y prête l'oreille ; Esdras et les Lévites la lisent devant tous. Esdras, représentant de la Parole écrite, conduit, comme nous l'avons vu, le premier chœur lors de la dédicace de la muraille. Enfin, dans le chapitre que nous venons de considérer, le peuple apprend son devoir par le livre de la loi.

Les « Écritures ouvertes » sont donc un des grands caractères du livre de Néhémie et viennent en aide à toute l'activité de cet homme de Dieu, mais son activité elle-même ne consiste pas précisément en cela, car ce domaine ressort plutôt de l'office d'Esdras. Ce dernier pourrait être appelé l'homme de l'humiliation, humiliation qui n'exclut aucunement le ferme dessein d'amener le peuple à se séparer du mal. Esdras est, en outre, l'homme par lequel la Parole de Dieu est remise en honneur, et ce rôle des Écritures se continue, soit par son moyen, soit par l'acceptation spontanée du peuple, à travers tout le livre de Néhémie.

En ce qui concerne la personne de Néhémie, nous le voyons déployer dès le début une activité incessante pour la restauration et la défense de ce pauvre peuple. L'immense travail de la réédification des murailles dépend entièrement de son initiative. Mais son zèle est tout aussi ardent contre le mal que pour le bien. Il querelle les nobles et les chefs qui pressurent leurs frères et donne personnellement l'exemple de l'abnégation, car le zèle sans renoncement à soi-même est de peu de valeur. Il est à la tête de ceux qui scellent l'alliance, et s'y soumet fidèlement. Lors de la dédicace, il prend la dernière place pour donner la première à Esdras. Enfin, il montre une énergie sans aucun compromis, quand il voit le mal se glisser dans la congrégation, sous les auspices du souverain sacrificateur lui-même. Il jette dehors sans hésitation, ni égard pour Éliashib, tout ce qui appartient à Tobija. Il querelle les chefs au sujet du traitement des Lévites, comme il les avait querellés jadis au sujet de la manière dont ils traitaient leurs frères. Il proteste au sujet du sabbat et querelle les nobles de Juda ; il admoneste les marchands qui venaient ce jour-là apporter leurs denrées à Jérusalem. Il querelle, il maudit, et bat même ceux qui, en dépit de leur serment, ne répudient pas les femmes étrangères. On peut dire de Néhémie ce qui fut dit d'un plus grand que lui, dont il n'est pas digne de délier la courroie des sandales [Jean 1, 27] : « Le zèle de ta maison m'a dévoré » [Ps. 69, 9]. Lui aussi, comme le divin Maître, sait faire un fouet de cordes pour chasser du temple les vendeurs [Jean 2, 15] et ceux qui avaient profané la sacrificature.

Un tel zèle est *nécessaire* dans les temps où nous vivons. Combien souvent l'on entend dire : Supportons le mal, ne le jugeons pas, et attendons que Dieu le juge. Paroles aussi dangereuses que spécieuses ! Que serait-il advenu de la congrégation, si Néhémie s'était prévalu de tels principes ? Prenons-le pour modèle, mais, avant toutes choses, suivons les traces de Christ. L'énergie de l'Esprit est tout aussi nécessaire que l'amour et la grâce. L'une ne doit pas céder la place à l'autre ; toutes deux sont également utiles pour la prospérité du peuple de Dieu. Ces qualités sont plutôt dissociées dans les livres d'Esdras et de Néhémie, parce que les hommes de Dieu montrent généralement l'un ou l'autre de ces caractères d'une manière prééminente ; telle l'énergie d'un Pierre et la douceur d'un Jean ; tels, aux temps modernes, comme exemples bien moindres, le courage d'un Luther et la modération d'un Mélanchton.

En Christ seul, *toutes* les qualités du serviteur de Dieu furent indissolublement unies et parfaitement équilibrées. Son âme était, comme on l'a dit, un clavier dont chaque touche résonnait au moment voulu, de manière à former une harmonie parfaite sous les doigts du Maître souverain qui en tirait des accords merveilleux et divins !

1. ↑ Méditations sur le livre d'Esdras, par H.R.

2. ↑ « Le Dieu des cieux » est le nom de Dieu, mentionné continuellement dans Esdras et Néhémie, comme Celui qui a donné l'empire aux Gentils. Il n'est plus nommé le Dieu de la terre, car, ayant donné comme tel le pays à Son peuple,

et ce dernier étant déclaré Lo-Ammi, à cause de son infidélité, Dieu avait abandonné ce titre qu'Il ne reprendra que plus tard (voyez Esdras ; Dan. 2, 18, 19, 28, 37, 44).

3. ↑ Une certaine obscurité dans le texte ferait penser que les Chaldéens n'avaient pas complètement détruit ce côté de la muraille (ainsi que « la muraille large »), côté dont la « porte d'Éphraïm », qui n'est pas mentionnée ici, faisait partie (voyez 8, 16). La « place » de la porte d'Éphraïm, enclose autrefois par la muraille, me semble ne pas avoir été comprise dans la reconstruction.